

---

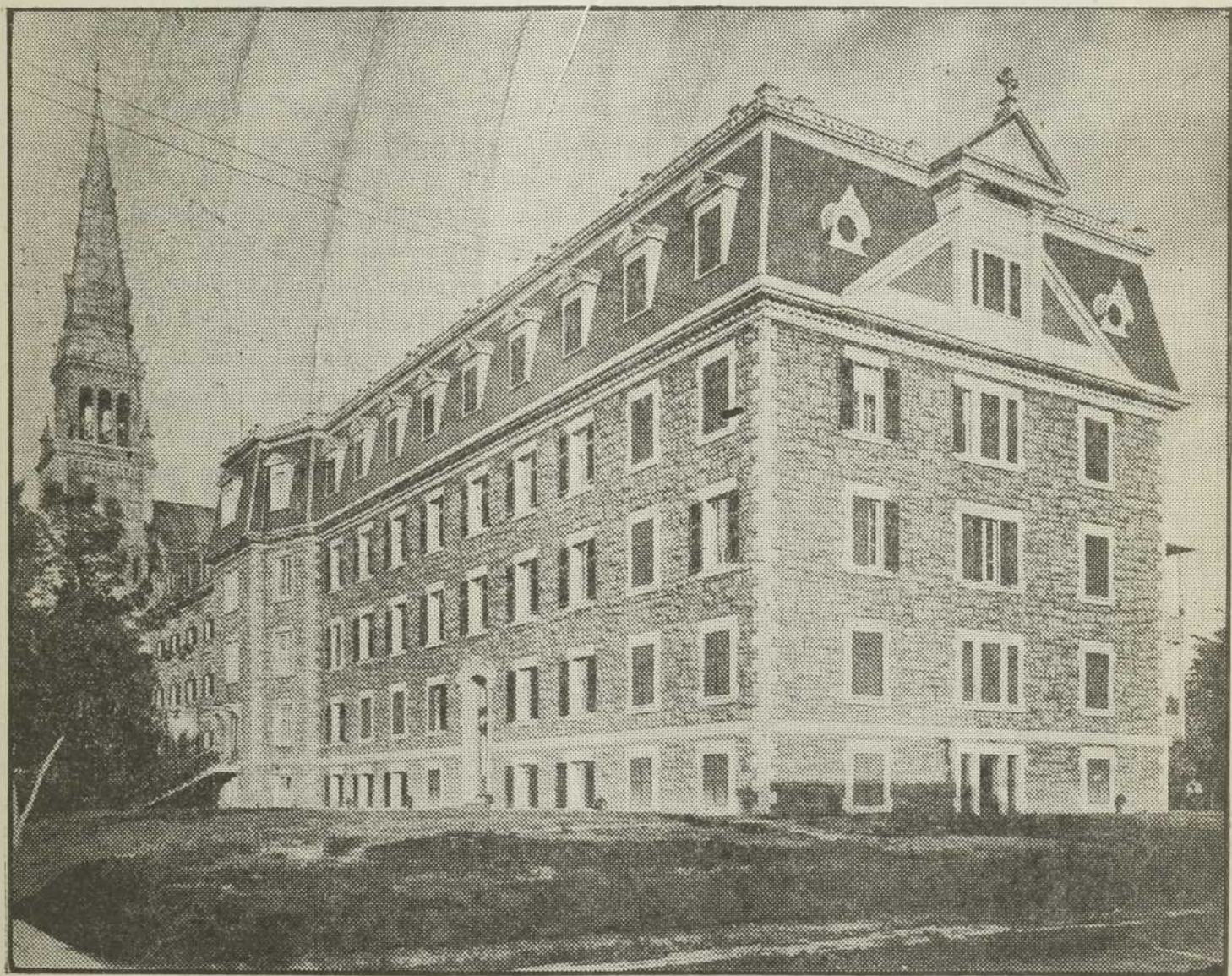
# L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'Ecole et de la Famille

---

C.-J. MAGNAN . . . . . Propriétaire et Rédacteur-en-chef

---



## ECOLE NORMALE DE VALLEYFIELD

Etablie par arrêté en conseil le 14 août 1908. Les cours de pédagogie commencent dans les premiers jours de septembre 1908. Inaugurée officiellement par le Surintendant de l'Instruction publique le 9 novembre 1908. Soixante-neuf élèves-institutrices ont été admises à suivre les cours de cette école normale en 1911-12.

### Formation de l'éducatrice

Il ne suffit pas d'avoir la vocation de l'éducation, il faut se mettre en état d'y répondre et pour cela s'assujettir à la discipline d'une formation sérieuse. C'est à cette condition seulement qu'on peut tirer parti des aptitudes naturelles et surnaturelles et développer l'attrait; on n'improvise pas une éducatrice, pas plus qu'on improvise un artisan, un avocat. Tout métier suppose un apprentissage préalable, toute profession est précédée d'une sorte de noviciat. Il ne saurait en être autrement de l'œuvre de l'éducation; il y faut une préparation, et une préparation d'autant plus grande que la profession est plus importante et difficile.

CHANOINE BARRES

### Mgr Dupanloup et le zèle de l'enfance

Mgr Dupanloup l'a dit quelque part, et cela est parfaitement vrai: je l'ai vu. Quand on lui présente un enfant, quand une mère vient lui amener le fils de ses douleurs et de ses espérances, quand il interroge ce jeune regard encore tout humide de candeur, cet œil tout limpide d'innocence, il songe à la mission redoutable de former, avec cette frêle et fraîche créature, ce qu'il y a de plus rare dans le monde: un homme! ce qu'il y a de plus grand pour l'éternité: un chrétien! Alors l'émotion s'empare de son âme, il étend la main sur cette tête encore inconnue, et des larmes viennent mouiller sa paupière, tant il a le respect, l'affection, le zèle de l'enfance.

HENRY DE RIANCEY,

(Célébrités catholiques contemporaines)

### Beauté de l'âme pure

Nos grands lacs du Canada sont remarquables par leur limpidité. Sur leur surface argentée, les rayons du soleil tracent des sillons d'or. Dans leurs ondes, les arbres mirent leurs panaches de verdure, les glaciers, leurs cimes brillantes des couleurs de l'arc-en-ciel; on découvre jusque dans leur profondeur les cailloux blancs et polis semblables à des pierres précieuses. C'est l'image de l'âme qu'aucun limon ne trouble. Toutes les inspirations divines la pénètrent; toutes les grandes pensées l'émeuvent; elle est capable de dévouement, d'apostolat, de sacrifice, parce que rien de bas ne s'oppose à la conception du noble idéal que recèlent ces mots. Et parce que l'azur du ciel la remplit et que les rayons divins la pénètrent, il fait clair et il fait chaud dans cette âme.

FR. GONZALES.

---

---

## PEDAGOGIE

### DELIBERATIONS DE LA SECTION PEDAGOGIQUE

PREMIER CONGRES DE LA LANGUE FRANÇAISE AU CANADA

*Procès-verbal des séances tenues à la Salle de l'Assemblée Législative,  
Hôtel du Parlement, Québec,*

Publié avec la permission du Secrétaire général du Congrès.

1ère SEANCE—Mardi, 25 juin 1912, à 2 heures.

Le président de la section, l'honorable M. P.-B. de LaBruère, Surintendant de l'Instruction publique, ouvre la séance par quelques paroles de bienvenue aux nombreux représentants de l'enseignement secondaire et de l'enseignement primaire, réunis dans la salle de l'Assemblée législative. M. le président dit toute l'importance des travaux de la Section pédagogique; il se réjouit de voir collaborer ensemble les maîtres de l'enseignement secondaire et les maîtres de l'enseignement primaire, puis il déclare ouverte la première séance de la Section.

Au-delà de trois cents personnes sont en ce moment réunies dans la Salle de l'Assemblée. On y remarque 150 religieuses de diverses communautés, une centaine de Frères, cinquante membres du clergé séculier, une quinzaine de religieux, quelques inspecteurs d'écoles, plusieurs instituteurs et institutrices.

M. le Président invite le rapporteur de l'enseignement secondaire, M. l'abbé N. Degagné, à soumettre les résumés des travaux qu'il a reçus.

Le rapporteur lit d'abord le résumé de la savante étude de M. Gustave Zidler, professeur à Versailles, sur "l'enseignement du français par le latin": Un vœu favorable à la thèse soutenue par l'auteur est ensuite adopté à l'unanimité(1).

C'est ensuite M. l'abbé L.-A. Groulx, du Collège de Valleyfield, qui résume lui-même son travail sur "Les Cercles pour l'étude du parler français dans les collèges".

Après quelques remarques de M. Groulx, le rapporteur de l'enseignement secondaire soumet un vœu qui est adopté.

La section passe alors à l'étude du sujet soumis par M. Adjutor Rivard, Secrétaire général du Congrès, sur "L'enseignement de l'histoire de la langue française au collège"; M. l'abbé Degagné, en l'absence de M. Rivard, qui assiste aux travaux d'une autre section, résume le travail de l'auteur, après quoi, un vœu *ad hoc* est unanimement adopté.

---

1 Les Vœux de la Section pédagogique sur l'enseignement primaire ont été publiés dans *L'Enseignement Primaire* de septembre 1912.

Le sujet suivant, complément nécessaire de celui qui précède, est ensuite soumis à l'attention des congressistes: c'est "L'histoire de l'enseignement de la langue française au couvent", par la Révde Sœur Anne-Marie, des Sœurs de la Congrégation de Montréal. Le rapporteur, M. l'abbé Degagné, soumet un vœu découlant du travail de la Révde Sœur Anne-Marie. A la demande du secrétaire de la Section, la prise en considération de ce vœu est remise à la prochaine séance. M. Magnan explique qu'à cette séance la Section étudiera le travail de M. Rivard sur "l'enseignement de l'histoire de la langue française à l'école primaire;" ce sera l'occasion d'ajouter au vœu soumis le nom des écoles normales primaires à celui des couvents. La section acquiesce au désir du secrétaire.

On a le plaisir d'entendre ensuite une voix du Manitoba, en écoutant le résumé, par le rapporteur, d'un important travail du P. Dugré, S.J., sur "Le français au collège de Saint-Boniface". A la suite des remarques de M. l'abbé Degagné, un vœu est adopté par la Section.

A trois heures et 15 minutes, le président lève la séance afin de permettre aux congressistes d'assister au dévoilement de la statue érigée en face du Parlement, à la mémoire de feu Honoré Mercier, ancien premier ministre de la province de Québec.

#### 2e SEANCE—Jeudi, 27 juin 1912, à 10 heures A. M.

A 10 heures précises, l'honorable Boucher de LaBruère ouvre la deuxième séance. L'auditoire, encore plus nombreux qu'à la séance d'ouverture, remplit littéralement la salle d'Assemblée et les galeries.

Le premier travail soumis à la Section pédagogique, à cette séance, se rapporte à la "Mission de l'Université d'Ottawa dans la province de l'Ontario", par le R. P. A. Normandin, O.M.I.

Un vœu découlant de ce travail est soumis, mais le R. P. Charlebois, O.M.I. s'oppose à ce vœu, tel que rédigé, pour les raisons suivantes: "L'Université d'Ottawa est catholique. Elle a été érigée comme telle par le Pape Léon XIII. Elle est en plus université civile, possédant une charte de l'Etat, obtenue pendant la dernière session, sous l'Union. Elle est et doit être bilingue 1° parce que l'intention des fondateurs était, en demandant l'établissement de cette université, de donner l'enseignement supérieur aux Canadiens français. Les Irlandais ou les catholiques de langue anglaise possédaient déjà une charte donnée en faveur des catholiques de la province; 2° parce que la présence des Canadiens français dans Ontario a été l'occasion de l'octroi de cette nouvelle charte en faveur d'une université confiée aux catholiques."

La thèse soutenue par le R. P. Charlebois remporte les suffrages unanimes des membres de la section pédagogique.

A la suite de ce bref mais intéressant débat, le rapporteur de l'Enseignement primaire, M. l'abbé Perrier, suggère que tous les travaux relatifs à cet enseignement soient maintenant soumis à la Section.

Le secrétaire de la Section pédagogique, M. C.-J. Magnan, est alors invité à résumer son travail sur "L'enseignement du français dans Québec: Statistiques de l'enseignement primaire." M. Magnan conclut en faveur de l'établissement d'un certificat d'études primaires, réforme déjà suggérée par un récent congrès des inspecteurs des écoles catholiques de la province de Québec.

Cette suggestion fait naître une discussion à laquelle plusieurs congressistes prennent part. M. P.-J. Labarre, de Montréal, est en faveur de l'établissement du certificat d'études, mais pas avant la sixième année, craignant que ce certificat favorise la sortie de l'école après la quatrième année. M. l'abbé Perrier est en faveur du certificat dans les écoles rurales surtout.

M. Magnan, qui, en sa qualité d'Inspecteur général, a constaté que les 5e, 6e, 7e et 8e années du cours primaire sont fréquentées par un trop petit nombre d'élèves, étant donné le chiffre total de la population scolaire en notre province, dit que l'établissement d'un certificat d'études, à chaque degré du cours régulier des écoles primaires, serait un puissant encouragement et pour les enfants et pour les parents.

Mgr Baril, principal de l'Ecole normale des Trois-Rivières et M. le chanoine Ross, principal de l'Ecole normale de Rimouski, abondent dans le sens de l'Inspecteur général. Un vœu favorable à l'établissement d'un certificat d'études est alors soumis et adopté.

Après ce débat, le secrétaire signale à l'auditoire la présence de M. Gustave Zidler, professeur au lycée de Versailles et poète bien connu au Canada. M. Adjutor Rivard, secrétaire général du Congrès, accompagne M. Zidler. M. le président de la Section souhaite la bienvenue à l'hôte distingué, après quoi M. Zidler répond en termes les plus heureux aux paroles de bienvenue qui lui ont été adressées aux applaudissements de l'auditoire. En terminant, M. Zidler dit qu'il a écouté avec un vif intérêt ce que venait de dire l'Inspecteur général du certificat d'études. En France, le certificat d'études a produit de merveilleux résultats, en stimulant les maîtres et les élèves.

Après cette agréable diversion, M. l'abbé Perrier résume les travaux suivants:

I—"L'Enseignement du français dans l'Alberta", par M. Julien LeBlanc, d'Edmonton.

II—"L'Enseignement du français dans la Nouvelle-Ecosse", par M. l'abbé A. E. Monbourquette, Arichat.

III—"L'Enseignement du français dans la Saskatchewan", par le R. P. A.-F. Auclair, O.M.I., Lac-au-Canard.

De l'étude de l'enseignement du français dans l'Ouest, dérive un débat sur l'opportunité d'encourager les institutrices de la province de Québec à aller enseigner dans cette partie du pays.

Mgr Baril, M. l'abbé Perrier, M. le Chanoine Ross, le R. P. Dugré, M. l'abbé Cloutier des Trois-Rivières, M. Magnan et le R. P. Charlebois prennent part au débat. L'idée qui remporte les suffrages est celle-ci: "Il vaut mieux que les jeunes filles de l'Ouest viennent étudier dans la province de Québec, pour y apprendre le français et retournent dans leur province pour y subir les examens requis". M. Magnan est d'avis que les Canadiens français dans l'Ouest doivent réclamer avec énergie pour eux les droits et privilèges dont les Canadiens anglais jouissent dans la province de Québec.

Après cette discussion, M. Marin Gallant, un éducateur distingué de Rustico, fit connaître à la Section, la situation de "l'enseignement du français dans l'Île du Prince-Edouard". Un vœu favorable à des cours pédagogiques et des congrès pédagogiques, en langue française, pour toutes les province maritimes, est alors adopté.

La Section a ensuite le plaisir d'entendre M. L.-E. Cadieux, de Boston, sur "l'Enseignement du français dans les centres canadiens-français des Etats-Unis". M. Cadieux rend hommage aux écoles paroissiales établies grâce au zèle du clergé canadien-français, et dit toutes les luttes qu'il a fallu soutenir aux Etats-Unis pour conserver la langue française dans l'école et la famille. M. Cadieux, gradué d'une université américaine, prouve par son excellent langage la possibilité pour les nôtres qui vivent dans la république voisine d'y conserver la langue nationale. Un vœu est adopté.

Une voix lointaine est ensuite écoutée avec bonheur: "L'enseignement du français en Louisiane et l'enseignement bilingue" par M. Alcée Fortier, de la Nouvelle-Orléans. En l'absence de M. Fortier, c'est M. l'abbé Perrier qui résume ce mémoire.

Le même rapporteur soumet ensuite une belle étude de M. l'abbé Camille Roy sur "Les formes dialectales du franco-canadien". Un vœu *ad hoc* est adopté unanimement.

M. J.-P. Labarre, principal de l'Ecole Champlain, Montréal, est alors invité à lire son travail sur "La correction du parler de la conversation à l'école". M. Labarre conclut en soumettant un vœu où il demande "que nos grammaires deviennent de plus en plus de véritables cours de langue française, qu'elles contiennent plus de gravures, plus d'exercices de langage, etc."

M. l'abbé Perrier abonde dans le même sens. Après quelques remarques de M. A.-B. Charbonneau, de M. Labarre et de M. le chanoine Ross, le vœu de M. Labarre est adopté.

### 3e SEANCE—Jeudi, 27 juin à 2 heures P. M.

A l'ouverture de la troisième séance, M. le président annonce que la Section littéraire, qui siège dans la salle du Conseil législatif, invite la Section pédagogique à une réunion conjointe, où le vœu émis à la suite

d'une discussion sur la "part qu'il convient de faire aux auteurs canadiens-français dans l'enseignement de l'histoire de la littérature" (rapport de M. l'abbé C. Roy) sera discuté. A cette réunion, M. Gustave Zidler développera lui-même le sujet résumé au cours de la première séance.

Après cet avis du président, M. l'abbé Degagné fait part d'une étude fort documentée de M. l'abbé J.-E. Laberge, sur "L'enseignement bilingue dans les collèges et les couvents de la province de Québec". Un vœu est soumis et remis à la fin de la séance, alors que la section aura pris connaissance des différents travaux sur l'enseignement bilingue.

A deux heures, tous les membres de la Section pédagogique se rendent à la Section littéraire. Les deux sections réunies dans la grande et très jolie salle du Conseil législatif, forment un auditoire très imposant.

M. Ferdinand Roy, qui préside en ce moment la Section littéraire, expose le but de la réunion conjointe. Une question qui intéresse les deux sections est en ce moment discutée: "Doit-on mettre entre les mains des élèves les livres canadiens tout entiers, ou se contenter, dans l'enseignement de la littérature, de placer sous leurs regards des pages choisies de nos auteurs, pages capables de former le bon goût?"

M. l'abbé Camille Roy, M. C.-J. Magnan, M. l'abbé J.-M. Melançon, et M. Thomas Lefebvre sont invités à prendre la parole.

Finalement le vœu favorable aux *Pages choisies* est adopté.

Puis M. Zidler, avec une érudition et une éloquence qui ravissent l'auditoire, expose sa thèse de "l'enseignement du français par le latin?"

Revenue à la salle d'Assemblée, la Section pédagogique continue son travail et M. l'abbé Jutras, avec une verve et une éloquence toute française, résume son rapport sur "L'école et l'anglicisme". L'auteur soumet un vœu qui est adopté sans discussion.

Puis M. l'abbé Perrier résume deux travaux de M. Adjutor Rivard: 1° "Rôle de la lecture à haute voix et de la diction dans l'enseignement du français;" 2° "L'enseignement de l'histoire de la langue française à l'école primaire". A la suite de ce deuxième rapport, un vœu est soumis et adopté.

La section écoute ensuite avec intérêt M. le professeur A.-B. Charbonneau qui expose ce sujet: "La première formation du goût littéraire à l'école". et M. l'abbé P. Perrier traite avec beaucoup de maîtrise de "l'enseignement bilingue". Un vœu est soumis et adopté.

Puis successivement, des travaux fort au point sur "l'enseignement bilingue" dans les différentes provinces du Canada et des Etats-Unis sont étudiés par la Section: Québec, par M. G.-E. Marquis, I.E.; Ontario, par R. P. O. Charlebois, O.M.I.; Saskatchewan, par M. l'abbé P.-E. Myre; Ile-du-Prince-Edouard, par M. l'abbé Joseph Gallant; Nouveau-Brunswick, par M. Charles Hébert.

Le travail de M. l'abbé Octave Martin sur "l'enseignement bilingue dans la province de Québec, spécialement dans les régions de population

mixte et voisine des Etats-Unis", clôt la série d'études sur l'enseignement bilingue.

"Les bibliothèques scolaires dans les écoles", tel est le sujet développé ensuite avec beaucoup de compétence par M. le professeur N. Tremblay. Après une discussion, à laquelle prennent part M. le président, M. le chanoine Ross, M. J.-N. Miller, secrétaire du département de l'Instruction publique, M. C.-J. Magnan, M. l'abbé Perrier, un vœu est adopté conformément à celui qu'émettaient les inspecteurs d'écoles catholiques, réunis en congrès à Québec, en décembre 1911.

"Le français au Royaume du Saguenay—La Voix d'une Ecolière", annonce le rapporteur, M. l'abbé Perrier. Cette belle page de Mlle Jeanette XXX, élève de l'Ecole normale de Chicoutimi, repose les congressistes de leur labeur ardu.

Après quoi le rapporteur de l'enseignement secondaire, M. l'abbé Degagné, soumet un vœu relatif à l'enseignement du grec. M. Degagné donna de nombreuses et excellentes raisons en faveur du grec dans l'enseignement secondaire.

La Section écoute ensuite avec beaucoup de satisfaction le résumé des fort belles études des RR. Sœurs Ste-Lucie, des Sœurs de l'Assomption, et Marie-Irène, des Sœurs de Ste-Anne, sur "La correction du parler de la conservation au couvent". C'est aussi le travail de Sœur Marie-de-Lourdes, des religieuses de Jésus-Marie, sur "Les cercles pour l'étude du parler français dans les couvents", et celui de Sœur Saint-Thomas d'Aquin, de la congrégation du Bon-Pasteur, de Québec, sur "les bibliothèques scolaires dans les couvents", qui captivent l'attention des auditeurs. Comme conclusion de ce dernier travail, un vœu est adopté après quelques remarques de M. le chanoine Ross et de J.-N. Miller.

Ici M. l'abbé Cloutier demande la parole. Il propose un vœu relatif à la fondation d'un "Prix du Parler français". Ce vœu est adopté.

M. le président invite ensuite M. l'abbé Desrosiers, vice-principal de l'Ecole normale Jacques-Cartier, de Montréal, à traiter des "licences grammaticales modernes—Le français qu'il faut enseigner au Canada".

Après les remarques très pratiques de M. l'abbé Desrosiers, M. l'abbé Perrier demande au président, la permission de soumettre un vœu relatif "au traitement des institutrices". Ce qui est accordé: le vœu soumis est adopté.

M. Gallant propose, appuyé par M. C.-J. Magnan, qu'un vœu soit adopté en faveur des "congrès pédagogiques de la langue française dans les provinces maritimes". Ce vœu est adopté.

Le travail de la section pédagogique du premier Congrès de la langue française au Canada prenant fin, il est proposé par Mgr Baril, V.G. et principal de l'Ecole normale des Trois-Rivières, secondé par M. le Chanoine F.-X. Ross, principal de l'Ecole normale de Rimouski: "que cette

Section offre ses sincères remerciements à l'honorable Boucher de LaBruère, Surintendant de l'Instruction publique, qui a présidé aux travaux de cette section avec une attention et un zèle qui sont hautement appréciés;

“Elle offre aussi ses sincères remerciements à MM. les Rapporteurs et au Secrétaire, qui se sont acquittés si bien de la tâche qui leur avait été confiée”. Cette proposition est accueillie par les plus vives approbations des congressistes.

M. le président remercie par quelques paroles bien senties les auteurs de la proposition ci-dessus, et, à son tour, il offre au président de l'Assemblée législative, l'honorable M. C.-F. Delâge, les vives gratitudes de la Section pédagogique, pour la bienveillante hospitalité dont elle jouit depuis trois jours.

Le président de la Chambre se dit heureux d'avoir pu être utile aux représentants des deux sections de l'enseignement en cette province: l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire. Les remarques de l'honorable M. Delâge sont vivement applaudies, et le président déclare terminés les travaux de la Section pédagogique du Premier Congrès de la langue française au Canada.

C.-J. MAGNAN,  
*Secrétaire.*

8 juillet 1912

### Sur le vif

#### SAVOIR REDIGER TOUT SEUL

Il était une fois deux cousins germains, qui s'appelaient Paul Legros et Jean Léveillé; ils avaient le même âge et ils habitaient des villages différents. Paul était à l'école chez M. Tardiveau; le maître de Jean était M. Legay.

Paul était fort souvent premier. M. Tardiveau disait de lui: “Cet élève me fait honneur”. Ses parents en étaient fiers.

Tous deux vinrent passer les vacances chez leur grand-père qui était meunier. “Eh bien, dit joyeusement le grand-père, a-t-on eu des prix? —Moi, grand-papa, dit Jean, non! Mais c'est Paul qui en a eu!—Trois premiers prix, ajouta Paul d'un air important: écriture, orthographe, analyse; et puis, encore des seconds”. Le grand-père pensa: Paul est un peu vaniteux.

Le lendemain, il dit aux enfants: “Il y a souvent ici des lettres à écrire et mes pauvres yeux sont bien fatigués. Vous voilà déjà grands: c'est vous, mes enfants, qui écrirez pour moi; vous serez mes petits secrétaires. Vous voyez cette jolie montre d'argent? Elle sera pour celui qui fera le mieux. “Bonne affaire!” se dit Paul en se frottant les mains. “Pour sûr, pensa Jean, voilà une montre que je n'aurai pas”.

Un matin, il y eut une lettre à écrire : un boulanger négligeait de faire enlever des sacs de farine ; le grenier était plein ; il s'agissait de rappeler poliment au client que le jour convenu était passé. "Mettez-vous là, dit le grand-père, et écrivez.—J'y suis, dit Paul ; dictez, grand-papa!—Comment dicter ? mais vous allez rédiger vous-même". Et il sortit ; Paul le regarda sortir en ouvrant de grands yeux : "Ah ! il faut rédiger soi-même ?"

Quand le grand-père revint, Paul lui présenta une belle page, admirablement écrite ; mais les phrases étaient si mal bâties qu'on n'y comprenait rien. La lettre de Jean était écrite en cursive bien lisible ; c'était court, clair, simple. "C'est bien, dit le grand-père ; voilà celle que nous mettrons à la poste".

Et pendant toutes les vacances, il en fut de même. Paul ne pouvait trouver ce qu'il fallait dire. Il écrivait de sa belle écriture, lentement avec une orthographe irréprochable, des choses qui n'avaient pas le sens commun. La veille du départ, le grand-père dit : "Voyons, mes enfants, à qui la montre ?" Paul s'écria en embrassant Jean : "Grand-papa, c'est lui qui l'a gagnée !"

"Bien ! Paul, dit le grand-père ; mais, à l'école où tu as tant de prix, tu n'apprends donc pas le français, mon garçon ?—Oh ! si ; je sais mes règles par cœur ; je connais les propositions principales, les incidentes, les subordonnées, les complétives ; je sais aussi l'orthographe des mots difficiles.—C'est bien ; mais ce n'est pas tout ; tu ne rédiges jamais ?—Ah ! ça, non.—Mais savoir les belles choses que tu sais sans pouvoir t'en servir pour rédiger, c'est comme si, moi, le meunier, je connaissais toutes les pièces de mon moulin et le nom de chacune, sans savoir les mettre en mouvement pour moudre mon grain".

Puis, on partit. Paul, guéri de sa vanité, dit à Jean : "On apprend donc à faire des lettres à ton école ?—Oui, et aussi des narrations.—Ah ! c'est difficile, hein ?—Mais non : c'est même amusant, quand on y met de la bonne volonté.—Ah bien ! je ne devais plus retourner à l'école ; mais je vais demander à papa de me faire donner quelques leçons par M. Legay".

I. CARRE



---

---

**LE ROLE DU MAITRE ET CELUI DE L'ELEVE**

---

---

*Diesterweg a dit: "Le grand art du maître est, non de parler, mais de faire parler". Montrer ce qu'il y a de vrai dans cette pensée, et indiquer de quelle manière l'école primaire peut en préparer la réalisation.*

---

Entrez dans la classe d'un jeune maître ou d'une jeune maîtresse nouvellement sorti de l'école normale ou débutant dans l'enseignement, et presque toujours vous serez frappé de ce fait que ce maître parle pour ainsi dire sans répit, et que les enfants écoutent ou sont censés écouter, mais restent pour la plupart dans une passivité intellectuelle presque complète.

A quoi tient cette habitude presque générale chez les débutants? A plusieurs raisons, que nous nous bornerons à indiquer sommairement. Chez les jeunes, la bonne volonté ne manque généralement pas; ils sont pour la plupart désireux de bien faire et, faut-il le dire, il y a aussi chez eux un peu de cette présomption qui est la compagne habituelle de l'inexpérience et qui porte à croire qu'on fera mieux qu'autrui. Ils sont désireux de faire faire à leurs élèves de rapides progrès et ils croient tout naturellement que le meilleur moyen d'atteindre ce but est d'expliquer beaucoup, d'entrer dans tous les détails, de façon à ne rien laisser d'obscur dans l'esprit des enfants. Comme les connaissances acquises sont toutes fraîches, rien n'est plus facile que de les mettre à profit; peut-être aussi y a-t-il chez certains un désir plus ou moins conscient de briller aux yeux des élèves. Et puis, il est beaucoup plus simple et plus facile de donner soi-même les explications ou d'exposer assez clairement ce que l'on sait, que d'amener un enfant à rentrer en lui-même, à observer, à réfléchir et à tirer des conclusions ou à dégager sa pensée pour arriver à dire nettement ce qu'il comprend. La patience n'est guère la vertu des jeunes; aussi lorsqu'un enfant tarde trop à répondre ou répond mal, ils trouvent plus simple, plus facile et surtout plus rapide de se substituer à lui et de répondre à sa place. Et encore s'étonnent-ils ensuite qu'un directeur ou un inspecteur mette en doute l'efficacité d'une méthode inspirée en somme par le désir de bien faire et d'obtenir des résultats qui, malheureusement, ne répondent pas toujours aux efforts du maître. Le mal est d'autant plus grand qu'on veut ne rien oublier, qu'on ne passe sur aucun détail et que tout se mêle dans l'esprit des enfants qui finissent par ne rien retenir, de sorte que pour avoir voulu trop faire, on finit par n'avoir rien fait. Il n'y a qu'à réfléchir un peu pour se rendre compte qu'il ne suffit pas d'expliquer ni même d'expliquer très clairement pour que les élèves tirent profit de nos paroles. Tout d'abord, on oublie trop

facilement que les enfants ne sont pas des hommes, et que ce qui nous paraît très clair ne l'est pas toujours pour eux; il peut donc arriver, et en fait il arrive souvent, très souvent même, non seulement que les enfants ne comprennent pas exactement ce qu'on leur dit, mais encore qu'ils le comprennent à faux. Or rien n'est plus difficile que de rectifier chez les enfants et même chez les grandes personnes les idées fausses. En outre, les enfants sont de leur naturel légers et inattentifs; comment comprendraient-ils s'ils n'écoutent pas? Et comment pourrait-on espérer que tous les élèves d'un même cours écoutent attentivement toute une leçon faite par le maître en forme de monologue, si grand que l'on suppose le talent de ce maître? Pour être sûr que les élèves écoutent et pour les forcer à écouter, comme pour avoir l'assurance qu'ils ont exactement compris, il n'y a d'autre moyen efficace que les interrogations fréquentes, qui obligent les élèves à parler et à répéter ce qu'on leur a dit ou expliqué. L'exposé ininterrompu est forcément stérile, parce qu'il finit pas lasser les meilleurs élèves eux-mêmes et que les autres n'écoutent guère. Les grandes personnes mêmes tireraient peu de profit d'une leçon ainsi faite.

Ainsi le maître qui emploie la méthode expositive, qui parle ou explique lui-même, ne peut réussir qu'à la condition d'interroger fréquemment et d'obliger ainsi ses élèves à parler. Et cependant cette méthode est loin de réaliser l'idéal, parce qu'en réalité l'enfant ne parle pas lui-même; il ne fait que répéter les paroles de son maître. Il écoute, mais son esprit ne fait qu'un effort restreint. Il n'en est plus de même si l'instituteur oblige ses élèves à observer, à réfléchir d'abord pour les amener à parler ensuite. L'enfant est naturellement curieux, mais il est moins observateur, ou du moins il se contente trop facilement et se borne à une observation superficielle. Ses nombreux *pourquoi* montrent son désir de savoir, mais aussi son penchant à éviter l'effort et la fatigue. S'il est des enfants ergoteurs ou raisonneurs, aux questions souvent indiscrettes, la plupart admettent toute explication comme vraie, sans songer à la vérifier et à la contrôler. Pour eux, l'antique formule "*magister dixit*" conserve toute sa force.

Non seulement le plaisir de la découverte est pour tous, et en particulier pour les enfants, une véritable jouissance intellectuelle, mais nous comprenons et nous retenons toujours mieux ce que nous avons trouvé par nous-mêmes. En outre, l'étude devient une véritable gymnastique de l'esprit; celui-ci profite à la fois des nouvelles connaissances acquises et de l'effort fait pour les acquérir. Les élèves s'habituent à voir, à juger et à conclure, et une émulation des plus profitables s'établit entre eux. Comme ils comprennent mieux et plus exactement, l'expression de leur pensée devient également plus claire et plus facile, car, selon le mot de Boileau, "ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement". Cependant, il faut une grande habileté et une longue expérience pour pratiquer ce système d'enseignement, pour guider les esprits encore chancelants, pour

---

les amener à reconnaître et à rectifier leurs erreurs, en un mot pour les accoucher, comme le disait Socrate, au lieu de se substituer à eux, de voir, de juger ou de réfléchir pour eux, comme on est toujours porté à le faire.

C'est en ce sens surtout que l'on peut dire avec Diesterweg que le grand art du maître est de faire parler, car faire parler veut dire faire travailler les intelligences.

Cette méthode ou cet art peut s'appliquer à tous les enseignements de l'école primaire. Il suffit de mettre à profit les premières connaissances de l'enfant, acquises intuitivement dans la famille d'abord, puis de recourir le plus possible encore à l'intuition et à l'observation directe, de partir de ces connaissances pour les coordonner premièrement, pour les raisonner ensuite, et enfin pour les augmenter et en tirer les applications pratiques; en un mot, il faut aller en tout du concret à l'abstrait (dans la mesure où l'abstraction peut s'appliquer à l'enseignement primaire) et du connu à l'inconnu.

Prenons par exemple la géographie. Au lieu de parler au début de la forme de la terre et des cinq parties du monde, nous partirons de ce que l'enfant connaît, c'est-à-dire de son village; nous ne lui parlerons pas d'abord des montagnes, des fleuves ou des rivières, en général; mais des collines avoisinantes, de la rivière qu'il connaît; nous lui ferons remarquer comment l'eau coule suivant la pente, comment l'eau vient des sources, comment celles-ci se produisent et comment un cours d'eau prend de plus en plus d'importance. Le plan de l'école et la carte de son village, sur lesquels il se reconnaîtra facilement, lui permettront de comprendre les cartes plus étendues et de les décrire.

Remarquons d'ailleurs que si l'enfant doit d'abord parler surtout de ce qu'il connaît, il vient cependant un moment où il faut nécessairement lui faire connaître et comprendre ce qu'il n'a pas vu et ne verra probablement jamais. Il ne peut tout trouver, tout inventer. De même, ce serait une erreur que de vouloir lui faire trouver des explications hors de sa portée. Le grand art est de faire parler; mais un enfant, aussi bien qu'un homme fait, ne peut parler que de ce qu'il connaît au moins sommairement, soit en germe dans l'esprit. Dans le cas contraire, il faut le renseigner. Et c'est ainsi qu'on arrive à cette conclusion, qui est souvent la seule vraie, qu'il n'y a rien d'absolu en pédagogie et que le principe le plus vrai peut devenir absurde si on le pousse à l'extrême.

(L'ÉCOLE ET LA FAMILLE)

---

## Le bon parler dans les Couvents (1)

### II—MOYENS PLUS SPECIAUX

Les moyens déjà exposés dans le dernier numéro de cette revue sont destinés à créer ou réformer une mentalité, à élever l'âme jusqu'à un idéal nécessaire et par suite à produire, dans l'esprit, des convictions, à faire jaillir, dans le cœur, une flamme, sans lesquelles on ne peut espérer un travail fructueux. Le terrain étant ainsi préparé, on amènera l'élève au travail et à l'effort personnel par les moyens suivants:

1—Rendre son enseignement intéressant et vivant, faisant des exercices de langue plutôt que de grammaire, ne pas se contenter d'étymologie, de préfixes, suffixes, synonymes, etc., ne pas viser exclusivement aux *nomenclatures* de mots sous prétexte d'invention et de vocabulaire; mais compléter par de vrais exercices d'élocution, en exigeant des phrases dans lesquelles les élèves devront faire entrer les mots étudiés pour rendre avec justesse, précision et facilité la pensée qui jaillit de l'âme.

2—En classe, habituer les élèves aux réponses correctes, par propositions complètes, faisant exprimer la même pensée sous des formes différentes,—les obliger à rompre avec le mot à mot, à donner des résumés, à développer les tableaux synoptiques inscrits au tableau noir.

3—En dehors de la classe, amener de même les enfants à des causeries intéressantes, des récits instructifs et amusants, toujours d'une manière correcte.

4—Faire une guerre continuelle aux anglicismes, aux archaïsmes et aux néologismes qui sont de mauvais goût ou qui déforment le langage: pour cela exposer dans les salles de récréation les listes d'anglicismes avec leurs équivalents français, tels que les donne chaque mois le "Bulletin du Parler français,"—et écrire au tableau noir, bien en vue, l'expression juste qui corrige les mots ou les tournures de phrases dont le vice est le plus fréquemment remarqué sur les lèvres des élèves. Faire la même chose en classe au besoin. Il semble dangereux de faire une double liste, contenant les expressions vicieuses en regard de l'expression juste: les enfants ne devraient avoir sous les yeux que des choses impeccables à cause de la puissance de l'enseignement intuitif; autrement le souvenir visuel d'une expression défectueuse se confondra dans leur esprit avec celui de l'expression correcte.

5—Faire souvent des exercices de gymnastique vocale pour corriger la mollesse et autres défauts d'articulation.

6—Donner fréquemment des exercices de lecture expressive, adaptés au degré d'avancement des élèves et des exercices de diction.

7—Exercer les élèves à se corriger mutuellement dans un esprit de gaie charité.

8—Donner à chaque élève, toutes les semaines, un temps spécial pour une étude personnelle sur un point du langage.

9—Former des cercles du bon parler français; pour cela ne pas viser à créer de nouvelles sociétés là où il en existe déjà, mais plutôt, organiser dans celles-ci des comités du bon parler de manière à intéresser aux travaux de ses comités les élèves de toute la communauté. Chaque maison peut organiser ces cercles à sa manière; mais quelle que soit leur forme, il est essentiel de faire faire le travail par les élèves elles-mêmes, les maîtresses se réservant le seul droit de direction, de contrôle, d'encouragement, pour le relevé des expressions vicieuses, l'affichage des expressions corrigées: tout le travail exposé au No 4.

10—Encourager ce travail par le système de jetons, de notes, d'inscription au tableau d'honneur et autres récompenses. En souvenir du Premier Congrès de la Langue Française au Canada, et pour en assurer l'action en autant qu'il dépend des couvents, fonder un prix spécial d'une bonne valeur, soit pour toute la communauté, soit pour chaque classe, en faveur de l'élève qui se sera distinguée davantage par la correction et la facilité du "bon langage franco-canadien" tant en classe qu'en dehors de la classe. Si l'on a bien saisi, ce prix n'atteindrait pas l'élève qui, négligeant son langage habituel, celui qu'elle doit parler en toutes circonstances, aurait réussi à présenter une adresse, à lire un travail ou à débiter une pièce apprise par cœur avec le plus de perfection. C'est la correction du langage usuel, simple et naturel qu'il faut atteindre.

F.-X. Ross, ptre.

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* de janvier 1913.

## HYGIENE

## LA CIGARETTE

*Les dangers au point de vue moral*

Il est entendu que l'enfant fumeur de cigarettes se livre à sa passion à la cachette, à l'insu des personnes qui ont de l'autorité sur lui.

Il sera par conséquent rusé, dissimulé, hypocrite.

Si le petit fumeur n'a pas de menue monnaie, il rusera pour s'en procurer; il mentira, inventera des besoins, prétextera des nécessités; et quand il aura usé de tous les expédients, il volera tout simplement.

La passion de la cigarette pousse sa victime à fréquenter des compagnons qui souffrent de la même funeste habitude.

On voit facilement quels funestes résultats produira cette fréquentation; quelle éducation perverse sera le fruit de cette école.

Nous avons dit que l'usage du tabac possède une influence déprimante sur le système nerveux: il résulte de cette habitude que, tout particulièrement chez l'enfant, la mémoire, la volonté et l'émotivité sont diminuées et perverties.

Dévoués instituteurs, maîtresses d'écoles bien conscientes de vos devoirs, dites bien toutes ces vérités à vos élèves.

J.-G. PARADIS, M.D.

## L'INSTRUCTION PUBLIQUE DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

## CHAPITRE VI

DIVISION DE L'ENSEIGNEMENT—LES INSTITUTIONS D'ÉDUCATION SUPÉRIEURE—LES ÉCOLES PRIMAIRES—LES ÉCOLES SPÉCIALES—LE MUSÉE

## IV

*Écoles spéciales*

Comme écoles spéciales, en outre des écoles polytechniques placées respectivement sous la direction immédiate des universités Laval et McGill, à Montréal, on compte: les écoles normales, les écoles des arts et métiers, les écoles d'agriculture, les écoles de médecine vétérinaire, les écoles techniques de Québec et de Montréal, une école d'industrie laitière, l'école des Hautes Études Commerciales, la chaire d'arpentage, à Québec, une école forestière, les écoles ménagères, les instituts des sourds-muets, des sourdes-muettes et des aveugles, etc., et plusieurs institutions d'éducation pour les deux sexes sous le contrôle de différentes sectes protestantes.

1—*Écoles normales*

En 1857, il y eut trois écoles normales de fondées: l'école normale Laval à Québec, l'école normale Jacques-Cartier, à Montréal, et l'école McDonald (autrefois McGill, à Montréal), aujourd'hui établie à Ste-Anne-de-Bellevue. Les deux premières sont catholiques et françaises et la troisième anglaise et protestante.

Chacune de ces institutions donne des cours à des élèves des deux sexes et délivre des diplômes qui, suivant leur degré, permettent à ceux qui les ont obtenus d'enseigner dans les écoles primaires supérieures, intermédiaires ou élémentaires de la province de Québec.

Depuis 1905, huit autres écoles normales de filles ont été fondées: Ce sont celles de Rimouski, de Chicoutimi, de Nicolet, de Trois-Rivières, de Valleyfield, de Hull, de Saint-Hyacinthe et de Joliette. Une autre sera établie à Sherbrooke avant longtemps.

Toutes ces écoles normales ont des pensionnats. Les élèves-maîtresses sont sous la direction des Ursulines à Québec, des religieuses de la Congrégation de Notre-Dame à Montréal, des Ursulines à Rimouski, des SS. du Bon Pasteur à Chicoutimi, des religieuses de l'Assomption à Nicolet, des Ursulines à Trois-Rivières, des SS. des SS. NN. de Jésus et de Marie à Valleyfield, des SS. Grises à Hull, des SS. de la Présentation à Saint-Hyacinthe, des religieuses de la Congrégation N.-Dame à Joliette.

Les principaux et les professeurs de ces écoles sont nommés par le gouvernement sur la recommandation du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

Les principaux, prêtres de haute compétence éducative, sont les directeurs de ces maisons et en surveillent la gestion économique et les divers services.

Le crédit des écoles normales pour 1912-13, voté par la Législature, est de \$120,000.00.

#### 2—Ecoles des Arts et Métiers

Les écoles des arts et métiers dans les principaux centres de la province de Québec sont au nombre de onze, établies à Montréal, Québec, Trois-Rivières, Saint-Hyacinthe, Sherbrooke, Valleyfield, Sorel, St-Jean, St-Romuald, Charny et Chicoutimi.

Pendant l'année 1910-11, elles comptaient collectivement 48 professeurs et 2,533 élèves. Elles reçoivent une subvention de \$16,000.00.

#### 3—Ecoles d'Agriculture

Les écoles d'agriculture proprement dites sont au nombre de trois seulement. L'une, la plus importante, est placée sous la direction des Trappistes, à Oka, dans la région de Montréal; une autre est établie à Ste-Anne de Bellevue, c'est l'école McDonald; et une troisième, la plus ancienne est attachée au collège de Sainte-Anne de la Pocatière, dans le district de Québec.

Le gouvernement subventionne généreusement chacune de ces trois écoles, afin de leur permettre de donner un enseignement agricole plus complet.

En 1911, celle d'Oka a été fréquentée par 99 élèves, celle de St-Anne de la Pocatière par 60, et celle de McDonald, par 55. Les élèves des écoles d'Agriculture sont logés, nourris et instruits gratuitement.

#### 4—Ecoles ménagères

A venir à 1905, il n'y avait que deux écoles ménagères subventionnées par l'Etat: celles de Roberval et de St-Pascal. Ces deux écoles sont affiliées à l'Université Laval depuis 1909. Aujourd'hui, il y en a 20 autres.

Le comité catholique a fait préparer, il y a une couple d'années, un programme d'enseignement ménager, par un comité spécial. Ce programme combine l'enseignement classique et l'enseignement ménager.

Outre ce programme destiné aux écoles primaires, le cours spécial donné par les écoles ménagères de Roberval et de St-Pascal, a reçu l'approbation du Comité catholique à sa session de mai 1912; et ce Comité recommande au gouvernement que ces deux institutions soient reconnues sous le nom d'écoles Normales Ménagères.

Au-delà de 2,000 élèves suivent les cours de ces différentes écoles ménagères.

#### 5—Ecole polytechnique de Montréal

Cette école existe au moins depuis 25 ans. Ses débuts furent modestes. En 1897, elle comptait moins de 20 élèves. Depuis, à mesure qu'elle a perfectionné son enseignement, le nombre de ses élèves a augmenté: il a été de 180 au cours de 1910-11.

Elle est une pépinière d'ingénieurs qui ne peuvent manquer de rendre de grands services à la province.

Elle octroie des diplômes d'ingénieurs civils et d'architectes. Les ingénieurs civils peuvent se spécialiser et obtenir un diplôme supplémentaire d'ingénieur chimique, d'ingénieur électricien et d'ingénieur des mines. A l'avenir, il y aura une spécialité nouvelle: celle des ingénieurs de chemins de fer. Ce cours a été suivi par neuf élèves, en 1910-1911.

Le gouvernement a considérablement augmenté la subvention destinée à cette école depuis quelques années: pour 1912-13, elle est de \$30.000.00.

Cette institution est sous le contrôle de l'Université Laval.

#### 6—L'école de laiterie à St-Hyacinthe

Le développement de l'industrie laitière dans cette province, son importance pour la classe agricole, tout aussi bien que les besoins de suivre les progrès qui se réalisent dans cette industrie, ont amené le Gouvernement provincial à agrandir cette école en 1906 et à lui donner l'outillage le plus complet et le plus moderne. L'on s'accorde à dire que cette institution est l'une des plus belles et des mieux aménagées du continent américain.

En 1911, cette école de laiterie était fréquentée par 650 élèves; elle reçoit du gouvernement une subvention annuelle de près de \$12.000.00.

#### 7—Ecole centrale de préparation et d'arpentage

(Annexée à l'Université Laval de Québec.)

Cette école a été fondée en 1907, et elle est annexée à la Faculté des Arts de l'Université Laval.

Les cours qu'on y donne sont divisés en deux catégories: 1° Préparation; 2° Arpentage.

Le premier cours prépare aux examens d'admission à l'étude de l'arpentage, de l'architecture, du génie forestier, aux écoles spéciales de génie civil, aux examens d'admission à l'étude du génie civil devant le Conseil de la société des ingénieurs civils du Canada. Ce cours est de deux ans.

Le deuxième cours prépare aux examens d'admission à la pratique de l'arpentage provincial et fédéral, ainsi qu'aux examens de l'arpentage topographique. La durée de ces cours est de trois ans.

En 1911, cette école a été fréquentée par une trentaine d'élèves,

Le gouvernement accorde une subvention de \$5.000 à cette institution.

#### 8—Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal

Cette école, fondée en 1907, n'a ouvert ses portes qu'en octobre 1910.

Elle fournira un moyen de décongestionner la route qui mène aux professions dites libérales, tout en donnant aux élèves, qui suivront ces cours, une instruction réellement supérieure.

Son enseignement s'adresse:

1° Aux fils de négociants et d'industriels qui se proposent de continuer les affaires paternelles et sont désireux de posséder une instruction supérieure pouvant être utile à leurs affaires, et couronnée par un diplôme universitaire.

2° Aux jeunes gens qui souhaitent devenir les chefs ou les principaux auxiliaires d'entreprises commerciales, industrielles ou financières.

3° Aux jeunes gens qui sont à même de s'intéresser dans les entreprises financières ou industrielles, et qui veulent acquérir des connaissances dont ils pourront tirer profit, quand ils siégeront au sein des conseils d'administration de sociétés.

4° Aux jeunes gens se destinant au professorat dans l'enseignement commercial ou à certaines fonctions administratives.

5° Aux diplômés des diverses branches de l'enseignement supérieur, avocat, ingénieur, etc., désireux d'étendre leurs connaissances en sciences commerciales et maritimes, ou désireux de se créer un titre spécial dans un but pratique.

En outre des matières de l'enseignement commercial des écoles primaires, des collèges et des universités, l'école des Hautes Etudes Commerciales donne des cours sur les produits commerciaux, sur les moyens de transport et de communication, sur la publicité, sur la statistique, sur l'organisation des entreprises modernes, sur le droit industriel comparé, sur la législation douanière, sur les constructions maritimes, sur la science financière, sur les affaires de bourse, d'assurances et de crédits, sur le régime des ports et sur l'exploitation des navires.

Cette école est à bien dire une "Université de Commerce".

#### 9—Ecole techniques

Ces écoles ont pour but de préparer, par des études théoriques et techniques, les jeunes gens qui se destinent aux carrières industrielles et de développer chez eux, par une instruction adéquate et capable de les former d'une manière pratique, une connaissance suffisante des professions manuelles et de l'industrie en général.

Il y en a deux: une à Québec et l'autre à Montréal. Elles sont dirigées par des corporations composées de délégués nommés par le Conseil de ville, par le Gouvernement et par la Chambre de Commerce, pour celle de la métropole. Un principal, homme de haute compétence, en surveille l'économie.

Ces écoles, fondées en 1907, à la demande du public et sur la recommandation du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, ouvrirent leurs portes au mois de septembre 1911. Elles donnent des cours du jour pour les jeunes gens qui viennent de terminer leurs études primaires, et des cours du soir pour les apprentis ou les ouvriers qui sont déjà employés dans l'industrie.

Ces cours préparent aux professions ci-après: modeleur, menuisier, mouleur, ajusteur, tourneur, électricien, forgeron, dessinateur, et, d'une manière générale, à tous les emplois se rattachant aux industries des métaux et du bois.

La durée normale des études, dans ces écoles est de trois ans.

Le nombre de jeunes gens qui se sont inscrits dès la première année, a dépassé toutes les prévisions. En voici les chiffres: à Québec, 157; à Montréal, 450.

C'est l'intention du gouvernement d'aider à l'établissement de cours industriels greffés à des institutions d'enseignement, hors de Québec et de Montréal. Dans le budget de 1912-13, un crédit de \$10,000, a été voté à cette fin.

L'Etat accorde une subvention annuelle de \$40,000 à l'Ecole technique de Montréal, et une de \$30,000 à celle de Québec.

#### 10—Instituts des sourds-muets, des sourdes-muettes et des aveugles

Montréal compte trois établissements destinés à l'éducation des sourds-muets et des sourdes-muettes. Les catholiques ont un de ces instituts pour les garçons et un autre pour les filles, et les protestants n'en ont qu'un seul pour les deux sexes.

L'institut des sourds-muets catholiques est dirigé par des clers de St-Viateur, et celui des sourdes-muettes catholiques, par des sœurs de la Providence.

L'institut catholique des aveugles, pour les deux sexes, connu sous le nom d'asile Nazareth, est dirigé par des sœurs de la Charité.

L'institut des sourds-muets et des sourdes-muettes et des aveugles protestants est connu sous le nom d'institut MacKay.

#### 11—Ecoles affiliées à l'Université Laval

Naguère, il n'y avait que les institutions d'enseignement secondaire ou supérieur qui étaient affiliées à l'Université Laval.

Aujourd'hui, plusieurs maisons d'enseignement primaire ont obtenu leur affiliation au *La-Val*. C'est là un honneur hautement apprécié par ces écoles.

Les élèves de ces institutions doivent suivre un programme préparé ou approuvé par le Conseil de l'Université et subir des examens contrôlés par elle.

Voici la liste de ces écoles affiliées:

1° Ecole d'enseignement supérieur, pour les jeunes filles. *Congrégation Notre-Dame de Montréal.*

2° Ecole Ménagère de St-Pascal. *Congrégation Notre-Dame.*

3° Ecole Ménagère de Roberval. *Ursulines.*

4° Ecole d'enseignement secondaire moderne.

Institut des Petits Frères de Marie. *Iberville.*

Les Frères de l'Instruction Chrétienne. *Laprairie.*

Les Frères de la Croix de Jésus. *Rimouski.*

5° Enseignement primaire supérieur. *Couvent des Dames Religieuses de Jésus-Marie, Sillery.*

6° Institut Agricole d'Oka. *Les Pères Trappistes.*

#### 12—Ecoles spéciales protestantes

Les écoles spéciales protestantes indépendantes sont:

1° Le High School pour les garçons, de Lennoxville, établi sur le modèle des écoles publiques en Angleterre, lequel est sous le contrôle de l'Eglise anglicane.

2° L'école de Stanstead, connue sous le nom de Wesleyan College, pour les deux sexes, qui est affiliée à l'université McGill, mais sous le contrôle de l'Eglise méthodiste.

3° Les collèges de jeunes filles, de Compton et de Dunham, qui l'un et l'autre, sont sous le contrôle de l'Eglise anglicane.

Toutes ces institutions ont des pensionnats.

#### 13—Musée

Quoique de création assez récente, puisque les premiers spécimens qui le composent ont été réunis vers 1880, le musée du département de l'Instruction publique de la province de Québec n'en est pas moins un des plus intéressants de l'Amérique.

G.-E. MARQUIS,

*Insp. d'écoles*

### Le danger du Feu

Nous attirons de nouveau l'attention du personnel enseignant sur la nécessité des exercices en cas d'incendie. Le 23 janvier dernier, 40 enfants ont failli périr dans les flammes, lors de l'incendie de l'Académie Edgars, à Montréal. Grâce au sang froid des directeurs de la maison, personne n'a perdu la vie.

Tous les maîtres et toutes les maîtresses doivent mettre en pratique les conseils qui leur sont donnés par les inspecteurs d'écoles à propos du "sauvetage" en cas d'incendie.



## DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

## DIRECTION DU DESSIN

*Les modèles-nature*

Il est entendu que nous ne dessinons que d'après nature. Sous aucun prétexte, pas de cahiers-modèles, pas de gravures dans les mains des élèves.

Les modèles-nature seront généralement choisis parmi les objets qui entourent l'enfant, afin qu'il soit toujours possible de se les procurer facilement et sans frais. Ce seront des choses faisant partie du mobilier scolaire ou de la maison paternelle, des outils appartenant à une industrie locale, des feuilles caractéristiques, des jouets, des végétaux ou des animaux souvent vus, etc., etc.

Pour cette raison et bien d'autres, nous rappelons que chaque titulaire doit se constituer personnellement, sa série de modèles qui pourra être enrichie à volonté. (Voir "*L'Enseignement Primaire*" d'octobre 1912).

Comme c'est du choix et de l'usage judicieux de ces modèles que dépendra en grande partie le succès de l'enseignement, disons quelques-unes des conditions auxquelles ce choix et cet usage devraient être subordonnés.

Votre série devra, (*c'est là le point capital*), être parfaitement graduée et, autant que possible, n'offrir les difficultés QU'UNE A UNE.

Il faudra également qu'elle soit variée, qu'elle emprunte ses éléments aux domaines les plus divers: ce sera le moyen de répondre à cet amour du changement et de la nouveauté, si général chez les enfants, et d'éviter ainsi une cause très sérieuse et fréquente de lassitude et d'ennui dans la pratique du dessin.

Il faudra encore que les sujets choisis soient complets par eux-mêmes, ou du moins soient des parties essentielles d'un ensemble connu des élèves. Ce serait enlever à l'enseignement du dessin beaucoup de son attrait, que de faire reproduire par les enfants, des fragments qui ne leur diraient rien, dont ils ne saisiraient pas l'utilité, et auxquels, par conséquent, ils ne pourraient rattacher une notion préalablement acquise.

Avec quelque peu d'initiative et de bonne volonté, avec le sincère désir d'arriver, il sera toujours facile de vous tirer d'affaire à votre avantage et à celui de vos élèves. D'ailleurs, pour le recrutement des modèles-nature, l'ingéniosité des enfants sera heureuse de vous seconder. Et

puis, souvent, que de modèles différents vous saurez découvrir dans un seul objet: dans la porte, par exemple!

De plus, comme vous donnerez des devoirs de dessin à faire à la maison, il ne sera pas nécessaire d'avoir tous les objets-modèles à l'école: il suffira, dans ce dernier cas, que vous sachiez, *judicieusement* indiquer ou suggérer, à temps, des motifs que les élèves trouveront chez eux.

L'essentiel, c'est que votre série soit bien classée *dans votre esprit*, ou mieux encore dans votre *cahier de préparation de leçons*: de telle sorte que ces objets ou quelqu'une de leurs parties, offrant chacun l'occasion d'un progrès nouveau, conduisent insensiblement du facile au difficile, par le possible et l'intéressant. (Voir "Note I" plus loin.)

Est-il besoin d'ajouter que c'est *exclusivement* par le modèle-nature et non par des définitions, que vous devrez inculquer toutes les notions utiles. S'agit-il de parallélisme ou d'équidistance dans vos explications: voici l'échelle avec ses montants et ses échelons, le grillage simple, la barrière, la fenêtre etc. Désirez-vous parler de la circonférence et de ses divisions le cadran de l'horloge, la roue, la marguerite, etc., se présenteront à votre esprit. La notion des figures enveloppantes fait-elle l'objet de votre leçon: le trèfle est là qui s'inscrit dans un triangle, la feuille de lierre ou d'érable dans un pentagone plus ou moins régulier, etc., etc.

Parlant à des "enseigneurs," nous n'insistons pas, puisque c'est là une question de savoir-faire pédagogique bien plus que de talents spéciaux.

Conclusion: quiconque réussit dans les autres enseignements, réussira aussi, le voulant, dans l'enseignement élémentaire du dessin tant aimé déjà des enfants.

En avant donc, et sans crainte!

### *La couleur*

"La forme et la couleur, si différentes qu'elles soient entre elles, n'en sont pas moins pour l'enfant, une chose non divisée, non séparée; l'intelligence des couleurs s'acquiert même surtout par le moyen de la forme, comme aussi les formes nous apparaissent plus saisissables par le moyen des couleurs".

Le lien étroit qui existe entre la forme et la couleur; l'influence de celle-ci sur le goût; son rôle dans la pratique quotidienne de la vie: décoration, ameublement, vêtement, etc.; son importance dans les métiers, les industries et les arts; son pouvoir magique sur les enfants, etc., imposent

à l'école le devoir d'enseigner aux élèves à distinguer les différentes couleurs, à percevoir leurs tonalités et leurs nuances, et à se rendre compte, au moins, des lois les plus élémentaires de leur harmonie.

Aux degrés primaires, il suffira de faire reconnaître les trois couleurs fondamentales : le jaune, le rouge et le bleu, et les trois couleurs secondaires : l'orangé, le violet et le vert. Puis, de faire distinguer une couleur claire d'une couleur foncée, et enfin les *tons* et les *nuances* d'une même couleur.

A cette fin, utilisez les objets, les étoffes, les papiers, etc., que vous avez sous la main. Et permettez l'usage des crayons de couleur.

Quelles délicieuses et profitables leçons d'observation vous avez là en réserve ! Ceci est bleu, ceci est vert ; ce rouge est plus clair, ou plus foncé que celui-là ; ces deux couleurs vont bien ensemble, ces deux-ci, non, etc., etc.

Mais encore, ici, avec les petits, pas de théories, pas de définitions encombrantes.

Et ne perdez jamais de vue l'objet essentiel, nous allions dire unique, de tous vos efforts : FAIRE DE VOS ELEVES DES OBSERVATEURS, DE FINS OBSERVATEURS.

Le reste leur sera donné comme par surcroît.

#### *Notes et conseils*

1—Pour qu'un modèle-nature soit primaire, il ne suffit pas qu'il soit simple, il faut surtout que sa représentation se prête à une correction facile et indiscutable, que tout instituteur peut voir et faire vite, même sans être dessinateur.

2—Avant tout, que l'enfant se comprenne et vous comprenne. Pour cela, mettez-vous à sa portée en employant d'abord ses mots, son vocabulaire. Dites : un trait, une barre (pour une ligne) ; un trait debout, couché, penché (pour une ligne verticale, horizontale, oblique) ; un coin (pour un angle) ; un trait d'équerre, d'aplomb (pour une ligne perpendiculaire) ; une figure à trois, à cinq, à huit, à douze côtés, etc., (pour un triangle, un pentagone, un octogone, un dodécagone, etc.) Simplifions, simplifions. D'ailleurs, en dessin, parlons peu, *montrons* beaucoup.

Toutefois, si absolument il vous faut employer une expression incon-

---

nue des élèves, prononcez-la d'abord très-distinctement, puis écrivez-la au tableau et expliquez-la.

---

3—Que vos élèves travaillent souvent debout ou sur les genoux: ceci est de toute première importance. (Voir "*L'Enseignement Primaire*" de novembre 1912).

---

4—Habituez la main à manier le crayon dans tous les sens: c'est une gêne dans les commencements, sans doute, mais ne l'esquivez pas. C'est ainsi seulement que vous la rendrez assez souple et assez ferme pour obéir instantanément et correctement aux impulsions de la volonté. A cette fin, donnez souvent des exercices graphiques d'assouplissement de la main: lignes droites ou courbes, tracées de gauche à droite, de droite à gauche, de haut en bas, de bas en haut, etc. Et veillez à ce que les enfants ne tournent pas leur feuille pour se faciliter les tracés. Aussi, qu'ils n'emploient *jamais* de règle.

---

5—Un dessin doit occuper le *milieu* de l'espace qui lui est destiné. Et n'avoir *jamais moins* de 4 à 5 pes.

---

6—Avec les petits, que le tracé d'un objet ne prenne généralement pas plus d'une séance. Souvent plusieurs exercices peuvent et doivent être faits dans la même leçon.

---

7—Quand plusieurs élèves auront commis la même faute, soit d'observation, soit de tracé, n'émiettez pas votre temps en corrections individuelles: ayez recours au tableau.

---

8—Pour bien voir un objet, pour en embrasser l'ensemble d'un seul

coup d'œil, il faut du recul, c'est-à-dire être à une distance égale à trois fois au moins la plus grande dimension de cet objet. Ex: si nous voulons dessiner une chaise de 3 pieds de hauteur, plaçons-nous à 9 pieds au moins de cette chaise.

9—*En dessin à vue, toute dimension doit être évaluée non en pieds ou en pouces, mais par COMPARAISON avec une autre dimension: Ex. cette ligne est 2 fois, 3 fois, etc., plus longue ou plus courte que telle autre. Peu importe sa longueur réelle.*

10—Par tous moyens, faites que l'enfant ait le compas non dans la main, mais dans l'œil.

Et qu'il dessine des yeux *dans l'espace* avant de le faire sur le papier.

11—De temps à autre, invitez les enfants à dessiner *librement* à la maison, et à vous soumettre leurs travaux: vous découvrirez ainsi ce qu'ils voient, comment ils voient, et quelle quantité ils voient.

12—N'oublions pas que l'enfant vient à l'école pour *étudier*, non pour *produire*: conséquemment, ne songeons pas aux dessins "*du jour de l'an*", ni aux "*tableaux*" à encadrer pour le salon des parents. Poudre aux yeux et perte de temps que tout cela!!

Moins de dessins, plus de dessin.

CHS. A. LEFEVRE,  
*Directeur de l'Enseignement du Dessin.*

P. S.—Aux titulaires embarrassés sur le choix d'un papier peu coûteux et convenable pour exercices de dessin élémentaire, nous signalons le cahier brouillon "ATLAS",—où tout autre du même genre—.

Format 7½ X 10 pcs. Papier non ligné. Couvert en carton permettant d'esquisser debout. 84 pages, c'est-à-dire assez de feuilles pour le travail de toute une année. Prix partout: 5 sous.

## LES ECOLES PRIMAIRES ET LES ECOLES NORMALES, EN FRANCE, EN SUISSE ET EN BELGIQUE.

### PREMIERE PARTIE—FRANCE

#### CHAPITRE V

##### *Les écoles normales primaires*

#### III—PROGRAMMES

L'enseignement dans les écoles normales d'instituteurs ou d'institutrices est donné conformément à des programmes détaillés, accompagnés d'instructions très pratiques.

La répartition des matières d'enseignement est réglée par année et par cours(1).

Depuis 1905, c'est la *pédagogie* qui occupe le haut du pavé à l'école normale française. Qu'on en juge par l'ampleur des programmes suivants, communs, sauf sur quelques points, aux écoles d'instituteurs et d'institutrices :

#### PREMIERE ANNEE

##### *Notions élémentaires de psychologie(2)*

“*La Psychologie.*—Son objet, sa place dans l'ordre des sciences, sa méthode, son utilité.

La conscience spontanée et la conscience réfléchie. Les idées que donne la conscience.

Les faits de conscience: classification.—Unité de la vie humaine.

*La sensibilité.*—Le plaisir et la douleur. Les inclinations, leur classement.

Les inclinations personnelles: conservation, possession, bien-être, indépendance. L'amour propre.

Les inclinations sociales: affections domestiques, électives, le patriotisme, les sentiments humanitaires.

Les inclinations impersonnelles: amour du vrai, du beau, du bien. Le sentiment religieux.

La passion: comment elle naît et se développe. Ses effets. Valeur et danger des passions.

Valeur et rôle de la sensibilité en général. L'éducation des sentiments.

*L'intelligence.*—Idée des principales facultés intellectuelles.

La perception extérieure: les perceptions naturelles et les perceptions acquises. L'éducation de la perception.

La mémoire: conservation, rappel et reconnaissance des idées. Diverses sortes de mémoires. Education de la mémoire.

L'association des idées.

L'imagination: rôle de l'imagination dans les arts, dans les sciences et dans la vie. Valeur et danger de l'imagination. Moyens de la cultiver.

Distinction de l'abstraction et de l'analyse, de la généralisation et de la synthèse. Utilité de l'abstraction. Rôle de la généralisation.

(1) Pour la répartition des matières d'enseignement dans les écoles normales primaires de France, voir notre *Rapport*, page 127 et suivantes.

(2) Pour plus de clarté, on a cru devoir, dans le programme, distinguer les applications pédagogiques de l'exposé des notions de psychologie; mais dans la pratique, ces deux éléments de l'enseignement sont combinés.

Le directeur peut développer parallèlement en première et en deuxième années, à raison d'une heure par semaine, les programmes de psychologie et de morale.

Le jugement: son importance. L'esprit juste et l'esprit faux. Principales causes des faux jugements. Education du jugement.

Le raisonnement: idée du raisonnement déductif et du raisonnement inductif. Applications aux principales sciences. Valeur du raisonnement.

La raison: les axiomes de la raison: leur rôle dans la distinction du vrai et du faux.

Le langage: rapports du langage et de la pensée. Le style et l'écrivain.

*L'activité.*—Différentes formes de l'activité: spontanée, intuitive, habituelle, volontaire.

Le vouloir: ses limites et sa puissance. Education personnelle de la volonté: les habitudes volontaires.

La liberté de la volonté: solution pratique de ce problème.

Action réciproque du physique et du moral: la nature humaine.

#### DEUXIEME ANNEE

##### *Applications à l'éducation*

L'éducation des sens dans la famille et à l'école.

L'instinct de curiosité. Parti qu'on en doit tirer. Ne pas fatiguer l'enfant.

Des goûts naturels propres à fortifier la faculté d'attention.

Règles pédagogiques favorables au développement de la mémoire.

Du goût de l'enfant pour les histoires, les contes de fées, le merveilleux.

Les jeux des enfants. Comment ils contribuent au développement de l'intelligence.

Comment les enfants apprennent à parler.

Les premières habitudes à donner à l'enfant.

Les diverses formes de l'amour propre: parti qu'on peut en tirer dans l'éducation.

Comment naît et se développe chez l'enfant le sentiment de la sympathie.

L'esprit d'imitation: avantages et dangers.

La peur: comment en guérir l'enfant.

L'obéissance et la moralité des petits enfants.

L'enfant triste—l'enfant nerveux—l'enfant trop sensible.

Comment développer les sentiments généreux chez les enfants.

Education physique: nécessité de connaître la nature physique de l'enfant, son développement

Les bonnes et les mauvaises habitudes physiques.

Les exercices corporels: la gymnastique, les jeux, le jardinage.

L'adresse: travaux manuels.

Lectures commentées de quelques pages sur les traits les plus apparents de la psychologie infantine, et sur le rôle des éducateurs.

#### TROISIEME ANNEE

##### *Pédagogie*

1° Application des cours de psychologie et de morale à l'éducation: Principales doctrines pédagogiques.—2 heures par semaine.

2° Pédagogie pratique et administration scolaire.—Notions de droit usuel.—Notions d'économie politique.—1 heure.

3° Application de psychologie et de morale à l'éducation—2 heures par semaine.

##### *Programme*

L'éducation de l'esprit: l'éducation générale et l'éducation professionnelle. Les traits caractéristiques d'un bon esprit.

La méthode: méthodes de recherche et méthodes d'enseignement. Principales applications.

- De l'intuition intellectuelle et morale. Parti qu'on peut en tirer dans l'éducation.  
 Des procédés scolaires propres à faire trouver, comprendre et retenir.  
 De l'interrogation: manière de la conduire dans les leçons et dans les récapitulations.  
 De l'usage du livre de classe à l'école primaire. Comment les élèves doivent s'en servir.  
 Des devoirs écrits: leur importance. Danger d'en faire abus.  
 Rôle du beau dans l'éducation.  
 L'éducation morale: en quoi elle consiste. Ressources qu'offre l'école pour cette éducation.  
 Eveil et développement de la conscience chez l'enfant.  
 Le sens de la vérité. Nécessité de le former. Pourquoi l'enfant se trompe ou ment.  
 Comment développer les sentiments d'affection et de bonté chez les enfants.  
 Diversité des tempéraments et des caractères. Dans quelle mesure l'éducation peut les modifier.  
 L'enfant paresseux—L'enfant colère.—L'enfant surnois. Recherche des moyens que l'éducateur peut employer pour les améliorer.  
 Importance des habitudes dans l'éducation.  
 La discipline à l'école: principes généraux sur lesquelles elle doit reposer. Comment ils se manifestent dans le règlement, les habitudes et les sanctions de l'école.  
 Comment concilier la nécessité de la discipline et de l'obéissance avec le devoir de développer la personnalité de l'enfant.  
 Examen critique des récompenses et des punitions usitées à l'école primaire.  
 La littérature à l'usage de l'enfance. Choix des livres pour les enfants de 9 à 13 ans.

#### *Doctrines pédagogiques*

- Lecture des meilleures pages de la pédagogie moderne.  
 Idée des doctrines et des moyens d'action des principaux pédagogues.  
 On donne, à titre d'exemple, l'indication des lectures suivantes:  
 LOCKE.—*Pensées sur l'éducation*.—De l'endurcissement physique.  
 ROUSSEAU.—*Emile*, livre II.—Principaux passages sur l'éducation des sens, l'usage des livres, l'éducation de la mémoire.  
 H. SPENCER.—*De l'éducation intellectuelle*.—Les leçons de choses.  
 Mme NECKER.—*Education progressive*.—Influence de l'éducation sur la volonté.—Chapitres sur la volonté.—Chapitres sur l'imagination.  
 J. FERRY.—*Lettre aux instituteurs*, 17 novembre 1883.  
 LAVISSE.—Discussion d'une leçon d'histoire. (*Revue pédagogique* du 15 août 1884).  
 ANTHOINE.—*Notes d'inspection*.—De l'interrogation. (*Revue pédagogique* du 15 mai 1884).  
 M. PECAULT.—*L'Education publique et la vie nationale*.—De l'usage et de l'abus de la pédagogie (pages 61 à 68).—L'école primaire et l'éducation politique.  
 J. SULLY.—*Etudes sur l'enfance* (fragments).

*Pédagogie pratique et administration scolaire*.—Notions de droit usuel et d'économie pratique.

1 heure par semaine

- Installation matérielle des écoles*.—Locaux, mobilier et matériel de classe.  
 Le musée. La bibliothèque. Les registres scolaires.  
 La cour, le préau couvert, les privés. Le jardin, le logement de l'instituteur.  
*Organisation pédagogique*.—Classement des élèves. Emploi du temps. Programmes.  
 L'enseignement de la lecture, de l'écriture, du calcul mental. L'enseignement moral. L'éducation ménagère.—Examens des principaux procédés scolaires.  
 La discipline: le règlement, les récompenses, les punitions, les notes et le livret scolaire.  
 Rapport avec les familles.

*Œuvres complémentaires de l'école.*—Les conférences et les cours d'adultes, les classes ménagères, les séances récréatives. Les lectures populaires. Les patronages et les associations. Les mutualités.

*Administration.*—Des diverses autorités préposées à la surveillance et à la direction des écoles publiques. Rapports de l'instituteur avec chacune d'elles.

Le règlement départemental.

Devoirs réciproques des directeurs et adjoints.

Devoirs de l'instituteur hors l'école.

Lecture commentée des principaux articles de la loi organique du 30 octobre 1886 et des décrets et arrêtés de janvier 1887. Définition de la neutralité.

#### *Notions de droit usuel*

Les personnes.—La nationalité.—Les actes de l'état civil.—Les droits de famille.

Les biens.—Biens du domaine public; du domaine privé.—La propriété.—Les créances.

Les contrats (le contrat de mariage).—Les successions.—Les testaments.

Idee très élémentaire du droit public.—Organisation judiciaire, financière, militaire.

#### *Economie politique*

Production de la richesse.—La matière, le travail, le capital.

Circulation et distribution des richesses.—L'échange, la monnaie, le crédit; la rente; le salaire et l'intérêt.

Consommation de la richesse.—La question du luxe.—Dépenses de l'Etat, l'impôt, le budget. L'assurance et la prévoyance.

#### IV—EMPLOI DU TEMPS.—EXERCICES PROFESSIONNELS

L'emploi des journées autres que les jeudis, dimanches et jours de fête est réglé ainsi qu'il suit dans les écoles normales:(1)

Il est donné huit heures au sommeil, en toute saison, dans les écoles normales d'instituteurs; huit heures et demie en hiver dans les écoles normales d'institutrices.

Sur les heures de la journée, il est employé aux soins de propreté, repas, récréations, jeux, ménage de l'école et exercices corporels: cinq heures environ dans les écoles normales d'instituteurs, cinq heures et demie dans les écoles normales d'institutrices.

Aucun cours n'a lieu le dimanche, non plus que dans l'après-midi du jeudi.

Des heures réservées au travail, cinq au moins sont données chaque jour au travail personnel, aux lectures, à la préparation des classes.

La répartition des matières d'enseignement est faite de telle sorte que les heures de classes, en dehors des heures attribuées à la gymnastique et au travail manuel, n'excèdent pas cinq heures par jour et trois le jeudi.

L'emploi du temps est réglé par le directeur, assisté du conseil des professeurs et soumis à l'approbation du recteur.

Les cours portant sur les matières d'enseignement qui demandent l'effort intellectuel le plus considérable ont lieu le matin; on réserve l'après-midi aux travaux manuels, dessin, chant, etc.

Les élèves-maîtres de troisième année sont, à tour de rôle, exercés à la pratique de l'enseignement, par les maîtres des écoles annexes, des écoles d'application ou des écoles primaires publiques désignées à l'avance. Le nombre des élèves détachés dans ces écoles est calculé de manière que chacun fasse au moins deux mois d'enseignement pratique pendant l'année, par période consécutive de 15 jours. Une classe entière est confiée à l'élève-maître.

(1) Voir le *Code pratique de l'Enseignement primaire*, Alcide Picard, éditeur, Paris.

Au début de chaque année scolaire, le directeur, assisté du conseil des professeurs, détermine, sous réserve de l'approbation de l'inspecteur d'académie, les conditions d'après lesquelles les élèves-maîtres sont envoyés aux écoles annexes, aux écoles d'application ou aux écoles primaires publiques visées à l'article 12 du décret du 4 août 1905.

Pendant la troisième année d'études, les élèves font à tour de rôle, chaque semaine, une conférence. Elle consiste soit en une leçon faite à des enfants qui auront été amenés à cet effet, soit dans la discussion d'une question de méthode ou de discipline, soit dans l'examen et la critique d'ouvrages scolaires, de devoirs écrits; soit enfin dans la lecture expliquée d'une page de pédagogie. Les directeurs des écoles annexes ou des écoles d'application et les professeurs intéressés assistent à ces conférences. Elles donnent lieu de la part des élèves à des critiques appréciées par les professeurs et les directeurs.

Dans les écoles normales d'institutrices, comme application aux leçons d'économie domestique, les élèves-maîtresses de troisième année sont exercées régulièrement aux travaux de cuisine, de savonnage et de repassage, aux soins d'hygiène et de jardinage.

Il ne sera pas sans intérêt de citer ici le tableau de l'emploi du temps dans les écoles normales d'institutrices:

ÉCOLES NORMALES D'INSTITUTRICES(1)

EMPLOI DU TEMPS DE LA TROISIÈME ANNÉE

HEURES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
6 h. $\frac{1}{2}$ (hiver)	Lever et soins de toilette					
6 h. $\frac{1}{2}$ à 7 h.	Ménage de l'école					
7 h. à 7 h. $\frac{1}{4}$	Déjeuner					
7 h. $\frac{1}{4}$ à 8 h. $\frac{1}{4}$	Etude					
8 h. $\frac{1}{4}$ à 9 h. $\frac{1}{4}$	Français	Histoire	Pédagogie	Hist. et géo.	Français	Pédagogie
9 h. $\frac{1}{4}$ à 9 h. $\frac{1}{2}$	Recréation					
9 h. $\frac{1}{2}$ à 11 h.	Etude					
11 h. à 12 h.	Manipul.	Correct. compo.	Français	Confér. pédagog.	Hygiène	Français
12 h. à 1 h. $\frac{1}{2}$	Diner, récréation, jardinage					
1 h. $\frac{1}{2}$ à 2 h. $\frac{1}{2}$			Econ. dom.		Couture	
		Couture				
2 h. $\frac{1}{2}$ à 3 h. $\frac{1}{2}$	Dessin		Nettoyage	Promenade	Repassage	Etude
		Savonnage				
3 h. $\frac{1}{2}$ à 4 h. $\frac{1}{2}$			Chant		Chant	

(1) C'est le tableau que nous avons vu à l'école normale d'institutrices de Lyon. On le retrouve dans le *Bulletin administratif*, 22 septembre 1905.

4 h. $\frac{1}{2}$ à 5 h.	Goûter, récréation, gymnastique
5 h. à 7 h. $\frac{1}{2}$	Etude. Exercice de cuisine par groupes. Exercice individuels de musique
7 h. $\frac{1}{2}$ à 9 h.	Souper et récréation
9 h. $\frac{1}{2}$	Soins de toilette et coucher

(A suivre)

C.-J. MAGNAN.

## METHODOLOGIE

### La rédaction à la petite école

On préparera le devoir des élèves par une conversation faite avec eux devant les trois images que l'on ne montrera que l'une après l'autre. On ne découvrira chacune qu'au moment où l'on en aura besoin.

M.—Mes enfants, nous allons préparer ensemble votre devoir de rédaction, (*montrant la première image*). Regardez bien cette image, puis dites ce que vous voyez.

Elève.—M., je vois une petite fille qui lave sa poupée.

Maître.—Oui, c'est bien là l'idée principale, la première chose qui frappe les yeux. Mais vous pourriez donner plus de détails. Voyons dans quelle posture est la petite fille que nous appellerons Juliette ?



Elève.—M., Juliette est à genoux sur le plancher.

Maître.—Bon, et la poupée ?

Elève.—Elle est assise sur un petit banc.

Maître.—Mais, est-ce qu'elle ne va pas tomber ?

Elève.—Non, M., Juliette la tient d'une main, pendant que de l'autre elle la lave avec une éponge.

Maître.—Croyez-vous qu'il convient de laver les poupées de cette manière ?

Elève.—Non, M., mais Juliette est petite, elle ne sait pas encore. Elle joue à *la petite maman* et fait avec sa poupée comme sa mère fait avec elle-même.

Maître.—C'est vrai. Maintenant pourriez-vous dire ce que vous voyez encore ?

Elève.—Pendant ce temps-là, l'autre poupée de Juliette est dans le bain, et son petit lapin a l'air de s'amuser auprès.

Maître.—Très bien; mais en passant pourriez-vous dire pourquoi les pieds du petit banc sont plus larges en bas qu'en haut ?

Elève.—C'est pour que le banc soit plus solide et qu'il se renverse moins facilement.

Maître.—C'est bien cela. Je crois que vous seriez capable de faire une bonne phrase de quelques lignes pour dire ce que vous lisez en regardant l'image.

(*Le maître montre la seconde image.*)

Maître.—Maintenant regardez attentivement. . . . Reconnaissez-vous les mêmes personnages ?

Elève.—Oui, M., c'est encore Juliette avec ses deux poupées.

Maître.—Sont-elles encore dans la même occupation ? Quelle transformation s'est faite ?

Elève.—Juliette s'est habillée pour sortir; elle a aussi habillé ses deux poupées pour les mener à la promenade.

Maître.—Qui vous fait croire qu'elles vont à la promenade ?

Elève.—Juliette a emporté son parapluie. La plus petite poupée a son grand manteau de bébé; *sa petite maman* la porte sur son bras.

Maître.—Très bien! Vous avez raison d'appeler Juliette *la petite maman*, car elle agit bien comme si elle l'était.

Et l'autre poupée, que fait-elle ?

Elève.—Elle fait la grande fille et marche en donnant la main à sa mère. Mais on voit qu'elle est encore petite, car on dirait qu'elle est pendue par le bras et qu'elle est portée plus qu'elle ne marche.

Maître.—C'est très bien dit! Vous voyez comme les deux images

déjà étudiées nous ont raconté toute une petite histoire. Mais ce n'est pas fini; regardez encore.

(*Le maître découvre la troisième image*).

Maître.—Voyez-vous encore les mêmes personnages?

Elèves.—Oui, M., mais il y en a un de plus; c'est un petit garçon.

Maître.—Comment l'appellerons-nous?

Elève.—Lucien. . . . Paul. . . . Emile. . . . Arthur. . . . etc. (*Les élèves donnant plusieurs noms*).

Maître.—Nous n'en prendrons qu'un: choisissons *Lucien*.

Pensez-vous maintenant pourquoi Juliette faisait la toilette de ses poupées et les habillait de leurs beaux vêtements?

Elève.—Oui, M., Lucien doit être un petit cousin de Juliette. Elle est allée lui rendre visite avec ses enf. . . . avec ses poupées.

Maître.—Vous vouliez dire *ses enfants*; c'est tout naturel puisqu'elle joue à la petite maman. A présent, que font-ils tous ensemble?

Elève.—M., ils jouent à l'école: Juliette et les poupées font les élèves et Lucien fait le maître d'école.

Maître.—C'est cela. Et comment pensez-vous que tout cela va finir?

Elève.—Après l'école, on fera *un petit dîner*; puis Juliette habiller ses enfants et l'on se remettra en route pour la maison, après avoir salué Lucien et l'avoir invité à rendre la visite prochainement. (*S'il faut des sous-questions, le maître les fait*).

Maître.—Très bien pensé. On voit que vous savez comment les choses se passent.

Vous comprenez très bien ce que racontent ces trois petites images. Je vais vous faire prendre quelques mots en écrit pour aider votre mémoire, et vous aurez pour devoir de rédaction à faire le récit de tout ce que nous venons de voir.

CANEVAS.—Ce que fait Juliette: poupées, petit banc, petit lapin.—La toilette, la promenade: bébé, la grande fille, le parapluie.—Chez le cousin Lucien: on joue à l'école: élèves, maître, petit dîner, départ, saluts, invitation.

Avec ce canevas tous les élèves pourront faire un petit récit de ce que leur aura raconté l'image, et, après avoir corrigé leur travail, on pourra le comparer à ce qui suit:

## LA PETITE MAMAN

Juliette joue à la petite maman. Elle est à genoux sur le plancher, devant le petit banc où est assise la plus grande poupée qu'elle débarbouille avec une éponge. Pendant ce temps-là, la plus petite prend son bain et le petit lapin s'amuse à côté. C'est une bonne petite maman que Juliette, elle a bien soin de ses enfants et veut qu'ils soient propres. Quand ils sont bien lavés, elle les habille pour la promenade et la voilà partie avec le bébé sur le bras. L'autre poupée fait déjà la grande fille; sa petite maman ne la porte plus, mais elle marche en donnant la main, et on la voit trotter touchant à peine à terre; on dirait qu'elle est pendue par le bras et que ses petits pieds ne portent pas sur le sol. Par précaution, Juliette a emporté le parapluie. On va rendre visite au cousin Lucien. C'est jour de congé; mais on joue à l'école: Juliette et ses poupées font les élèves et sont bien sages; elles écoutent attentivement la leçon que leur donne Lucien qui prend au sérieux son rôle de maître d'école. Après la classe, Lucien donnera *un petit dîner* à ses élèves; puis Juliette habillera ses enfants et l'on reprendra le chemin de la maison après avoir salué Lucien et l'avoir invité à rendre la visite bientôt pour avoir encore du plaisir ensemble. C'est une image vue à l'école qui m'a raconté tout cela.

☐ Tout cela n'est pour ainsi dire qu'une suite de phrases brèves qui énumèrent les actions. Les enfants ne pourront guère faire plus; mais s'ils arrivent à rédiger quelque chose dans ce genre, ce sera un gros résultat.

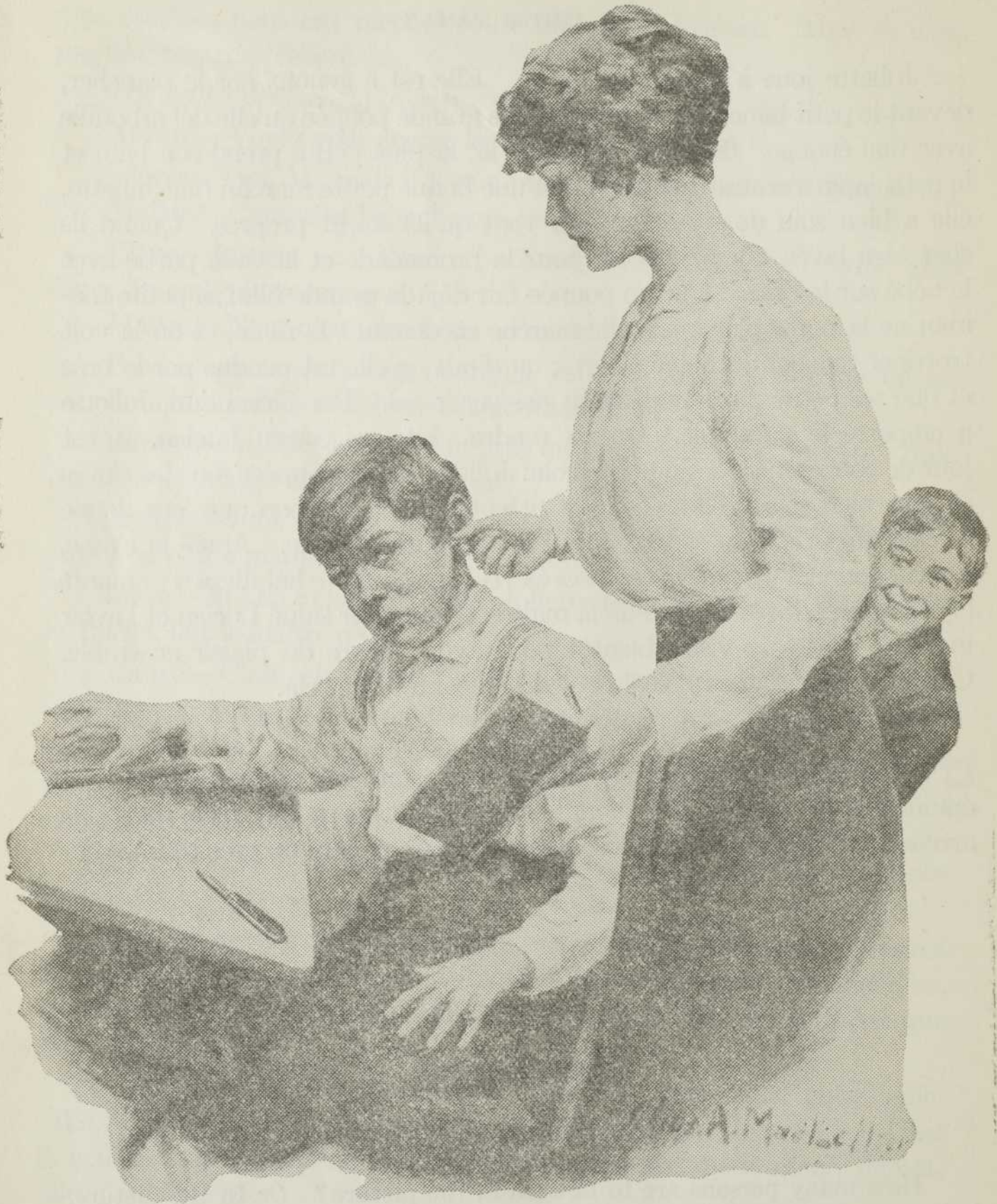
H. NANSOT,  
*Insp. d'écoles.*

## Leçon d'anglais

## D'APRES LA METHODE NATURELLE

How many persons are to be seen in the picture? Or In the picture, how many persons are to be seen? Three persons are to be seen in the picture. Or In the picture, three persons are to be seen.

Who are the persons? Or The persons are who? They are a young woman and two boys.



What has the young woman between the thumb and index-finger of her right hand? Or What is the young woman holding with the thumb and index-finger of her right hand? Or Between the thumb and index-finger of her right hand what has the young woman? Or With the thumb

and index-finger of her right hand what is the young woman holding? She has the lobe of the left ear of one of the boys, between the thumb and index-finger of her right hand. *Or* She is holding the lobe of the left ear of one of the boys with the thumb and index-finger of her right hand. *Or* Between the thumb and index-finger of her right hand she has the lobe of the left ear of one of the boys. *Or* With the thumb and index-finger of her right hand she is holding the lobe of the left ear of one of the boys.

What is she doing to the boy's ear? She is pulling it or pinching it.

Does the boy like it? No, he does not appear to like it.

Does he seem to dislike it very much? No he does not seem to dislike it very much.

How does he look? He looks uncomfortable.

Why is the young woman pulling or pinching the boy's ear. She is pulling his ear to punish him.

Is she the boy's mother, do you think? *Or* Do you think she is the boy's mother? No I don't think she is the boy's mother.

If she is not the boy's mother, what right has she to punish the boy? She is the schoolmistress and as such she has the right to punish mischievous boys.

Why is she punishing the boy? She is punishing him because he had begun to cut his name on the top of his desk.

With what had he begun to cut his name on the top of his desk? He had begun to cut his name, on the top of his desk with a knife.

How many parts has a knife? It has two parts.

What are the two parts of a knife? They are the handle and the blade.

What is the handle of a knife? The handle is that part of the knife which is held by the hand in using it.

What is the blade of a knife? The blade is the cutting part of a knife.

Where is the knife? It is on the top of the desk.

What sort of knife is it? It is a pocket knife.

What is a pocket-knife? It is a knife that can be carried in the pocket.

Would it not be dangerous to put into one's pocket a knife like the one on the desk? It would certainly be dangerous to put it into one's pocket as it is.

Then something should be done to the knife on the desk before putting it into one's pocket? Yes the blade should be folded into the handle of the knife on the desk, before putting it into one's pocket.

By what word do you make known that the blade of a knife has been folded into the handle? By the word shut: I say that the knife is shut.

Is the knife on the desk shut or open? It is open.

A knife of which the blade folds into the handle is called what? A knife of which the blade folds into the handle is called a clasp-knife.

If a clasp-knife is strong, with a large blade, like the one on the desk,

what is it called? A strong clasp knife, with a large blade, like the one on the desk is called a jack-knife.

What then is a jack-knife? It is a large strong-knife for the pocket.

Why is a large strong clasp-knife for the pocket called a jack-knife? It is called a jack-knife because originally such knives were carried by sailors and the general name given to all sailors is jack.

What is the blade of a good knife made of? Or Of what is the blade of a good knife made? The blade of a good knife is made of steel.

What is steel? Steel is a compound of iron and carbon.

What is carbon? Carbon is pure charcoal.

What is charcoal? Charcoal is wood which has been turned, (*or* changed *or* converted) into coal.

In steel are there equal parts of iron and carbon? No the quantity of carbon in steel is very small in comparison to the quantity of iron.

What quantity of carbon is there in 1000 pounds of steel? In 1000 pounds of steel there are from 5 to 20 pounds of carbon.

What effect does the combining of a small quantity of carbon with a large quantity of iron produce on the iron? The combining of a small quantity of carbon with a large quantity of iron gives the latter great hardness and elasticity.

Is there any other kind of clasp-knife besides the jack-knife? Yes there is the penknife.

What is a penknife? It is a *small* pocket knife.

Why is it called a *pen*knife? It is called a *pen*knife because it was formerly used in making and mending quill pens.

What is a quill? It is a large feather.

For what were quill pens used? Or What were quill pens used for? They were used for writing.

Are quill pens now used for writing? No they are not now used for writing.

What kind of pens are now used for writing? Steel pens are now used for writing.

What should the teacher have done when she discovered the boy cutting his name on the top of the desk? She should have told him to shut the knife.

What should she then have done. She should have told him to give her the knife.

Afterwards what should she have done? She should have ordered him to inform his father of the damage which he had done to the desk.

Lest the boy should neglect to inform his father of his misdeed what should she do. Lest the boy should neglect to inform his father of his misdeed she should write the father a note.

Should this note be written immediately? No, it should be written after class.

Why should she not write it immediately? She should not write it immediately because to do so would be a waste of the time of the whole school.

What should she do with the knife? She should keep it until the boy by his good conduct had deserved to get it back.

Should she inflict any other punishment on the boy? Yes she should inflict some other reasonable punishment on the boy? Such as keeping him in after class, giving him a certain number of lines to learn by heart, etc.

Did she act rightly in pulling his ear? No she did not act rightly in pulling his ear.

Why is it wrong to pull a scholar's ear? It is wrong to pull a scholar's ear because in so doing one may tear his ear and in any case his ears are generally long enough.

Where is the other boy? He is to the right of the teacher and slightly behind her.

What is he doing? From behind the teacher he is looking at his comrade and grinning at him.

Make a simple sentence telling how many persons you see in the picture. In the picture I see three persons.

Change the sentence just given so as to state the sex of the three persons. In the picture I see two boys and a young woman.

Change the last sentence in such a way as to suppress the pronoun I. In the picture two boys and a young woman are to be seen. Or Two boys and a young woman are to be seen in the picture. Or The picture represents two boys and a young woman.

Change the third sentence by relating what the boys and the young woman are. In the picture two schoolboys, and a young woman, their teacher, are to be seen.

Change the last sentence by telling the place in which the scholars and their teacher are to be seen.

In the picture two schoolboys and a young woman, their teacher are to be seen in a schoolroom. Or The picture shows two school boys and their teacher, a young woman, in a schoolroom.

Enlarge the last sentence by giving the positions of the three persons. The picture shows two schoolboys sitting at desks in a schoolroom, and a young woman, their teacher standing near one of the boys.

Enlarge the last sentence by telling what the teacher is doing. The picture shows two schoolboys sitting at desks, in a schoolroom, a young woman, their teacher, standing near one of the boys and pulling his left ear with her right hand.

Add to the previous sentence another sentence giving the reason for the teacher's action. The picture shows two schoolboys, sitting at desks, in a schoolroom, with their teacher, a young woman, standing near

one of the boy and pulling his left ear because she has caught him cutting his name on the top of his desk.

Enlarge the previous sentence by saying with what the boy was cutting his name. The picture shows two schoolboys, sitting at desks, in a schoolroom, with their teacher, a young woman, standing near one of the boys, and pulling his left ear, with her right hand, because she has caught him cutting his name, on the top of his desk with a jack-knife.

Repeat the previous sentence and make known where the knife is and whether it is open or closed.

The picture shows two schoolboys, sitting at desks, in a schoolroom, with their teacher, a young woman, standing near one of the boys and pulling his left ear, with her right hand, because she has caught him cutting his name on the top of his desk with a jack-knife, which can be seen lying open on the desk.

Describe the picture in a few brief sentences. The picture represents a schoolroom in which two schoolboys and a young schoolmistress are to be seen. The boys are sitting at their desks while the teacher is standing. She has an open book in her left hand and with her right is seriously engaged in pinching the left ear of the boy, in his shirt sleeves, whom she has just discovered in the act of damaging school property by cutting his name on the top of his desk with a jack-knife, which is lying open on the desk. The culprit, whose ear is being operated on, wears a sheepish look, while his class-mate, from behind the teacher and all unknown to her, expresses his complete enjoyment of his comrade's suffering by a broad grin.

JOHN AHERN.

### Lecture expliquée et Récitation

#### COURS MOYEN ET SUPERIEUR

#### LE BOITEUX, LE BOSSU ET L'AVEUGLE

"Me voilà vraiment bien *loti*  
Avec ma jambe *en raccourci*,  
*Clopîn par-là, clopîn par-ci*,  
Disait certain boiteux. Or ça, dame Nature,  
N'attendez pas un grand merci;  
Car je fais dans ce monde-ci  
Une *pénitence* assez dure".  
"—Eh! ne suis-je pas, moi, bien joliment bâti?  
Répondit un bossu, passant *par aventure*:  
Il faut pour m'avoir fait ainsi,  
Qu'on se soit trompé de mesure".  
Un aveugle, les entendant,  
Tout aussitôt se mit à dire:

*Dussé-je aller* toujours en clopinant,  
Etre bossu par derrière et devant,  
Ah! si j'avais un pauvre œil seulement,  
Que leurs *propos* me feraient rire!"  
Tel se plaint d'être mal qui serait bien content  
S'il songeait qu'on peut être pire.

FLORIAN

EXPLICATIONS ET COMMENTAIRE.—1. *Loti*: participe passé du verbe *lotir*, pourvoir d'un *lot*. Un *lot*, c'est la part qui est attribuée à chacun dans un partage. Il s'agit ici du partage des biens et des maux, des qualités et des défauts corporels, que la nature fait entre les hommes. *Bien loti* signifie donc: bien partagé par la nature ou par le sort; et l'on voit que cela est dit ironiquement.

2. *En raccourci*: trop courte. *Raccourci* est

un participe employé substantivement, comme quand Pascal dit que l'homme est "un raccourci d'atome".

3. *Clopin*. On dit ordinairement *clopin-clopant*. *Clopin* est un vieux mot signifiant boiteux, et *clopant*, le participe passé de *cloper*, boiter. De *clopin* on a fait *clopiner*, qui signifie clocher, traîner le pied.

4. *Or ça*: et maintenant. *Or* est de même origine que *heure* et a d'abord eu le même sens. *Or ça* signifie littéralement: à cette heure. *Or* se retrouve dans *alors*, *dorénavant* (de cette heure en avant, à partir de cette heure), *d'ores et déjà*.

5. *Dame Nature*. La nature est ici personnifiée et considérée comme la créatrice, la productrice des êtres. La Fontaine fait pareillement dire au chêne s'adressant au roseau:

*La Nature envers nous me semble bien injuste.*

*La nature* signifie ici Providence dans les deux cas.

6. *Pénitence*: peine, souffrance, mortification infligée à quelqu'un pour les fautes qu'il a commises.—Mots de même famille: *peine*, *peiner*, *pénible*, *pénitent*, *punition*, *punir*, *repentir* (peine redoublée).

7. *Par aventure*: par hasard. Une *aventure*, c'est ce qui arrive inopinément, d'une manière inattendue, à quelqu'un. Le mot est parent de *advenir*, qui signifie, en parlant des événements: se produire sans avoir été prévu. *Aller à l'aventure*, c'est aller au hasard, sans but déterminé; *chercher des aventures* ou *courir les aventures*, c'est aller à la rencontre d'événements imprévus.

8. *Dussé-je aller*: quand je devrais aller. Ce *dussé-je* est un conditionnel; il exprime une condition que celui qui parle se déclare prêt à accepter.

9. *Propos*: de *poser*, mettre, et *pro*, en avant. Ce sont, étymologiquement, des paroles dont on fait précéder le sujet principal pour l'expliquer ou l'introduire. Aujourd'hui, *propos* n'a plus que le sens de: paroles, discours qu'on échange.

° °

Il n'est pas bon, comme font le boiteux et le

bossu de cette fable, de ne songer qu'aux peines qu'on éprouve ou aux avantages dont on a été privé par la nature ou par la Providence. Cela a deux grands inconvénients, qui sont de décourager la volonté et d'aigrir le caractère. On se dégoûte de travailler, d'agir, et l'on devient injuste envers autrui. Le mieux est de suivre le conseil donné par Florian, et de regarder un peu ceux qui sont encore plus mal "lotis" que nous. Sans doute, le mal de l'un ne guérit pas celui de l'autre; mais de considérer de plus malheureux que soi-même, cela porte, sinon au contentement, du moins à la résignation; et savoir se résigner à la volonté de Dieu, aux maux inévitables, est le dernier mot de la sagesse.

## Anglicismes

(CORRIGEONS-NOUS)

Dire: Marmelade au lieu de *Jams*.

Raisin de Corinthe, pour *Currents*.

Pistaches pour *Peanut*.

Merluche pour *Hadock*.

Menu haché, au lieu de *Mince Meat*.

Marinade, pour *Pickle*.

Tricot, pour *Sweater*.

Salopette, pour *Over-all*.

Assortiment, pour *stock*.

Maïs grillé, pour *Pop Corn*.

Rayon de nouveautés, pour *stock de marchandises*.

Flétan (ou flaitan), pour *Flotant*.

Corrigeons-nous aussi des anglicismes suivants:

Ne pas dire *Faire un bill*, mais dire: faire une facture ou un compte.

*Entrer dans les livres*, mais inscrire aux livres.

*Auditer les comptes*, mais vérifier les comptes.

*Payer une draft*, mais payer une traite.

*Payer par money order*, mais par mandat.

*Sawer de l'argent*, mais épargner de l'argent.

## DOCUMENTS OFFICIELS

### Lois amendant la loi de l'Instruction publique

(De la "Gazette Officielle de Québec", supplément en date du 11 janvier 1913)

#### 3 GEORGE V, CHAPITRE 25

##### LOI AMENDANT LA LOI DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE RELATIVEMENT A LA DISTRIBUTION DU FONDS DES ÉCOLES PUBLIQUES ET DU FONDS DE PENSION.

(Sanctionnée le 21 décembre 1912)

Sa Majesté, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit:

1. L'article 2929 des Statuts refondus, 1909, est amendé en remplaçant tous les mots qui suivent le mot: "proportionnellement", dans la troisième ligne, par les mots: "au nombre des enfants inscrits aux registres des écoles de chaque municipalité scolaire, tel que constaté par les rapports annuels des commissaires et des syndics d'écoles pour l'année scolaire antérieure".

2. L'article 2931 des Statuts refondus, 1909, tel qu'amendé par la loi 3 George V, chapitre 23, section 2, est de nouveau amendé en y insérant après les mots: "Qu'un rapport", dans la première ligne du paragraphe 5, les mots: "attesté sous serment et".

3. L'article 2993 des Statuts refondus, 1909, tel que remplacé, par la loi 1 George V (2e session), chapitre 27, section 1, est amendé, en y ajoutant, à la fin l'alinéa suivant:

"Les dispositions contenues dans l'alinéa précédent sont applicables à tout fonctionnaire de l'enseignement primaire à la retraite le premier jour de juillet 1911".

4. La présente loi entrera en vigueur le premier jour de juillet 1913.

#### 3 GEORGE V, CHAPITRE 23

##### LOI AMENDANT LA LOI DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE RELATIVEMENT A LA RETRIBUTION MENSUELLE

(Sanctionnée le 21 décembre 1912)

Sa Majesté, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit:

1. L'article 2745 des Statuts refondus, 1909, est remplacé par le suivant:

"2745. Les commissaires et les syndics d'écoles peuvent, par résolution, décréter l'abolition de la rétribution mensuelle."



## ENSEIGNEMENT PRATIQUE

### Instruction religieuse

#### LA TRÈS SAINTE MESSE

##### LES PRINCIPALES CEREMONIES DE LA MESSE ET LEUR SIGNIFICATION

Le CONFITEOR que le Prêtre récite au bas de l'autel après le psaume *Judica me* exprime la pénitence et l'humiliation.

L'INTROIT est une petite prière qui commence toujours la Messe et qui rappelle le mystère ou la fête qu'on célèbre ce jour-là, ainsi que l'esprit et les sentiments dans lesquels il faut entrer.

Le KYRIE est une prière composée de neuf invocations aux trois personnes adorables de la Trinité. *Kyrie eleison, Christe eleison*, sont des paroles grecques écrites en latin. Le sens de ces paroles est: *Kyrie*, Seigneur, *eleison*, ayez pitié.

Le GLORIA, ou hymne angélique, est une magnifique prière, dont les premières paroles ont été chantées dans le Ciel par les Anges eux-mêmes, en présence des bergers de Bethléem et qui a été composée, dit-on, au quatrième siècle, par Saint Hilaire, évêque de Poitiers. Le *Gloria* et le *Kyrie* expriment ce que nous avons dit plus haut, en parlant des cierges, à savoir que les Saints Anges s'unissent à l'Eglise de la terre dans la célébration du Saint-Sacrifice.

Le DOMINUS VOBISCU et la réponse du servant: "*Et cum spiritu tuo*" répétés sept fois durant la messe, montrent l'union en Jésus-Christ qui doit exister entre le Célébrant et les fidèles qui assistent à la messe. A la messe, le Prêtre et les fidèles n'ont qu'un cœur et qu'une âme; Jésus-Christ vit en tous et en chacun, et il donne sans mesure son Esprit

et sa grâce à tous ceux dont le cœur est bien disposé.

Les ORAISONS et L'ÉPITRE que le Prêtre récite du côté gauche de l'autel, par rapport au Crucifix, nous rappellent l'Ancienne Loi ou la religion mosaïque, préparation et figure du Christianisme. Le Prêtre à ce moment, représente Notre-Seigneur Jésus-Christ, Fils éternel du Père, Roi et Seigneur des Anges, d'Adam, des Patriarches et des Prophètes; et, dès l'origine du monde, objet de leur adoration, de leur foi, de leur espérance et de leur amour.

L'ÉVANGILE, dont la récitation est précédée d'un triple signe de croix sur le front, les lèvres et la poitrine du Prêtre et des fidèles, représente la Loi Nouvelle qui est la religion chrétienne et catholique. Ces trois signes de croix montrent qu'il faut purifier ses pensées, ses paroles et son cœur avant d'ouïr la lecture du livre divin; qu'il ne faut pas rougir de son enseignement et ne jamais douter des vérités et mystères qu'il renferme.

"Jadis, tous les chevaliers, à ce moment de la messe, tiraient leur épée du fourreau et la tenaient à la main pendant tout le temps de l'Évangile, montrant par là qu'ils étaient les sujets et les chevaliers du Grand Roi Jésus, prêts à défendre ses droits, son honneur et l'Eglise au péril même de leur vie. Ils ne la remettaient au fourreau qu'à la fin du Credo, et après l'avoir brandie en l'air, en signe de vaillance. (A suivre)



## LANGUE FRANÇAISE

## COURS ELEMENTAIRE

Orthographe, Grammaire et  
Vocabulaire

## DICTEES

## I

## LE SINGE ET LA NOIX

Un singe malin qui avait trouvé une noix, encore cachée dans son écorce verte, dit en l'épluchant: "Cette écorce est amère, mais je saurai bien trouver au-dessous un fruit très agréable".—Jeunesse volage, retenez bien ceci: l'étude aujourd'hui vous semble amère et triste; mais prenez courage, et vous direz bientôt: "Ses fruits sont charmants".

EXERCICES.—Soulignez les adjectifs et dites ceux qui sont au pluriel.

## II

## LE RIZ

Le riz est une plante céréale; il est cultivé dans les terres humides des pays chauds. Le riz produit un grain farineux dont on fait une nourriture excellente. Le riz est la plante qui nourrit la plus grande partie des habitants du globe. Les champs de riz sont des rizières.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS.—*Plante céréale*: plante qui donne des grains servant à nourrir l'homme et les animaux.—Nommez d'autres plantes céréales.—Quels sont les *adjectifs qualificatifs* contenus dans la 1<sup>ère</sup> phrase?—Cette phrase contient-elle un *pronom*?—Quels sont les *verbes* de la 2<sup>ème</sup> phrase?—Nommez les articles contenus dans la 3<sup>ème</sup> phrase.

## Récitation

## LA MAUVAISE COMPAGNIE

Un jeune enfant, dans un tiroir,  
Mit au milieu d'oranges fort jolies  
Une orange gâtée. En revenant le soir,  
Il les trouva toutes pourries.

Jeunes amis, voulez-vous rester bons?  
Fuyez, fuyez les mauvais compagnons!

## VILLEFRANCHE

QUESTIONS.—Qu'est-ce qu'un *tiroir*? Quels meubles ont des tiroirs?—Quel fruit ce jeune enfant mit-il dans son tiroir?—Comment s'appelle l'arbre qui produit les oranges?—Où croissent les orangers? (montrer sur la carte).—Que devinrent les oranges?—Que doivent faire les enfants pour rester bons et vertueux?—Quels sont les mauvais compagnons?

## Rédaction

## TROP S'AMUSER PEUT NUIRE

Lucien est un bon petit garçon, complaisant, très doux, très affectueux, toujours franc et sincère. Comment donc son père le regarde-t-il parfois d'un air si sévère?

Lucien aime trop à s'amuser; tout son temps passe au jeu, et Lucien est trop ignorant pour son âge.

Un jour son père lui dit:

"Mon enfant, tu es un être inutile, car celui qui ne sait rien n'est bon à rien. Tu perds le plus beau temps de ta vie; je t'en conjure, amuse-toi moins, travaille davantage.

Et comme Lucien aime son père, il s'est mis courageusement à l'œuvre et maintenant c'est un bon petit écolier.

QUESTIONNAIRE.—Lucien a-t-il de bonnes qualités? Nommez-en quelques-unes. A-t-il quelque défaut? Ce défaut nuit-il à Lucien? Son père est-il satisfait de cet état de choses? Que dit-il à son enfant pour le corriger? Ce langage du père produit-il un bon résultat sur le fils? Lucien est-il encore un mauvais écolier? Peut-on se corriger de ses défauts quand on le veut? Faut-il travailler à s'en corriger tandis qu'on est jeune?

CANEVAS.—Qualités de Lucien... Un défaut... Ce défaut nuit à l'enfant et contriste le père... Langage du père pour corriger son fils... Lucien se repent et se corrige...

## COURS MOYEN

Elocution, Orthographe et  
Grammaire

## DICTEES

## I

## ESPERANCE

Les derniers devoirs qu'on rend aux hommes seraient bien tristes s'ils étaient dépouillés des signes de la religion. La religion a pris naissance aux tombeaux, et les tombeaux ne peuvent se passer d'elle. Il est bon que le cri de l'espérance s'élève du fond du cercueil, et que le prêtre du Dieu vivant escorte au tombeau les cendres de l'homme: c'est en quelque sorte l'immortalité qui marche à la tête de la mort.

## CHATEAUBRIAND

EXERCICES.—*Derniers devoirs*: les devoirs funèbres, les funérailles. Rendre à quelqu'un les *derniers devoirs*, c'est présider ou assister à ses funérailles.—*Seraient*: quel temps? Pourquoi ce verbe au pluriel?—*Tombeaux*: pourquoi un *x*?—Distinguer *cri* de *cric*,—*fond* de *font*s et de *fonds*.—*Prêtre du Dieu vivant*: prêtre catholique.—*Cendres*: les restes mortels, le corps.—Relevez et conjuguez les verbes de la 1ère conjugaison: *passer*, *s'élever*, *escorter*, *marcher*. *au présent, passé, futur*

## II

## LA VIE DES MISSIONNAIRES AU CANADA

Le genre de vie des *missionnaires* était d'une grande *frugalité*. "Nous *prenions* notre repas, écrit *Sagard*, sur une natte de jonc; un billot de bois *nous servait de chevet* pendant la nuit, et nos manteaux *de couvertures*. Nous n'avions point d'*autres serviettes* pour essuyer les mains que les feuilles du *blé-d'Inde*. Nous avons bien quelques couteaux, mais ils ne nous étaient *aucunement nécessaires* pendant le repas, n'ayant pas de pain à couper. La viande, d'ailleurs, nous était si rare, que nous avons souvent passé des six semaines et des deux mois entiers sans en manger un seul morceau, sinon quelque petite portion de chien, d'ours ou de renard, qu'on nous donnait dans les "*festins*".

(Frère *Sagard*, cité par N.-E. Dionne)

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*Missionnaires*: prêtres qui vont parmi les infidèles pour les évangéliser.—*frugalité*: vertu qui consiste à se contenter d'une nourriture très simple.—*prenions*: faire conjuguer quelques temps de ce verbe irrégulier: je *prends*, nous *prenons*, ils *prennent*; je *prenais*: je *pris*, nous *prîmes*; je *prendrai*, que je *prenne*, que nous *prenions*; que je *prisse*; etc.—*Sagard*: frère Récollet qui travailla aux missions avec les Pères Récollets du temps de Champlain. Il a écrit plusieurs ouvrages, un entr'autres, intitulé "Histoire du Canada".—*nous servait de chevet*: exprimez autrement: *était notre chevet*. Le mot *chevet* vient du mot *chef* (la tête). Le *chevet* est la partie du lit où repose la tête, le *chef*.—*de couvertures*: quels mots sont sous-entendus avant ces deux mots? *nous servaient*: nos manteaux *nous servaient* de couvertures.—*d'autres serviettes*: pourquoi au pluriel? *les feuilles* de *blé-d'Inde* étaient *des serviettes* pour eux.—*blé-d'Inde*: donnez un autre nom: *maïs*, appelé aussi quelquefois *blé de Turquie*.—*aucunement nécessaire*: exprimez autrement: *d'aucune* s'écrivait autrefois *feste*. De même *bête*, (*beste*) d'où, *bestiaux*; *tête*, (*teste*) d'où *tester*, *testament*.

—Faire relever oralement les *noms* (genre, nombre, fonction); les *adjectifs*; les *verbes*.

## Récitation

## LA DOUBLE PRIERE

Un enfant, à genoux, à côté de sa mère  
Dans le livre divin épelait lentement.  
C'était, le soir venu, l'heure de la prière,  
Tous deux la disaient doucement.

La lumière glissant sous le rideau peut-être,  
Un pauvre vint frapper à la vitre en passant.  
La mère se leva pour ouvrir la fenêtre;  
Ce dont fut surpris l'innocent:

"Tu m'as dit qu'il ne faut jamais qu'on se  
[dérange  
En priant, pour que Dieu se rende à notre voix.  
Ne t'en souvient-il plus?—Si fait, mon petit  
[ange,  
Mais donner, c'est prier deux fois".

MME S. HUE.

EXPLIQUER: *livre divin*,—*épeler*,—*la lumière*

*glissant sous le rideau,—l'innocent,—se rende à notre voix.*

QUESTIONNAIRE.—Où était cet enfant? Que faisait-il?—A quel moment?—Qui vint frapper à la vitre?—Pourquoi l'enfant était-il surpris?—Que dit-il à sa mère?—Que répondit-elle?—Pourquoi donner est-ce prier deux fois?

### Rédaction

LETTRE DE GABRIELLE A SA MERE

CANEVAS.—Gabrielle s'excuse de ne pas avoir écrit plus tôt. . . . Ses engelures lui empêchent de tenir la plume. . . . Elle est souvent punie. . . . La pensée de chagriner sa mère la chagrine elle-même. . . . Elle prie sa mère de lui écrire, de ne pas la gronder. . . . Promesses. . . . Terminaison, pleine de bons sentiments.

Québec, 31 janvier 1913

Ma chère maman,

Si je ne vous ai pas écrit ces temps derniers, c'est d'abord parce que j'ai de la peine à tenir une plume, mes mains étant couvertes d'engelures. Puis, je n'ai que de mauvaises nouvelles à vous donner: je suis toujours punie, cela m'irrite et me décourage; le travail m'ennuie, je ne réussis pas dans mes compositions et je reste tout à fait à la queue de la classe. Cependant je ne voudrais pas redescendre, j'en aurais trop de honte. Maman, je vous en prie, ne me grondez pas trop, j'ai le cœur si plein de tristesse en, pensant au chagrin que je vous fais! Ecrivez-moi, j'ai tant besoin d'être soutenue: il me semble que quelques mots d'encouragement venant de vous me rendraient l'énergie et la force nécessaire pour travailler. En attendant je vais essayer de réagir contre cette paresse qui m'envahit de plus en plus, mais c'est bien difficile.

Mes compagnes viennent de partir en promenade, moi, je reste, je suis en retenue pour apprendre les leçons que je n'ai pas sues ce matin; toutefois on m'a permis de prendre le temps pour vous écrire. Mais l'heure s'avance, je vous quitte, chère maman, en vous embrassant bien fort, car je vous aime pourtant, malgré toutes mes sottises, et je vous assure que je voudrais bien devenir sage et laborieuse.

GABRIELLE.

COURS SUPERIEUR

### Orthographe, Idées et Grammaire

DICTEES

I

UNE MAISON DE PECHEUR CANADIEN

Jérôme demeurait sur la grève qui descend vers Matane. Comme celle de la plupart des pêcheurs *d'en bas*, sa maison était construite en bois rond. L'intérieur se résumait en un modeste appartement, large et carré; où se trouvait à l'aise un énorme métier à tisser, entre les trames duquel jouaient pêle-mêle les enfants, les chats et le chien du propriétaire; dans un coin il y avait une armoire bleue où se mettait la vaisselle; tout auprès, rangés *çà et là* autour de l'immense poêle en fonte, des chaises de bois, quelques berceuses et, à chaque angle, un lit où, à certaines heures, s'éparpillait la petite famille. Un fusil à canon long, qui devait dater du temps des Français, *sommeillait* paisiblement suspendu à l'une des poutres enfumées du plafond, au milieu *d'étoiles de mer* et autres curiosités marines. Il devait faire chaud dans cette chambre l'hiver, et, Dieu merci, *ce n'était pas le bois qui manquait*; le long de la grève, le fleuve rejetait, chaque mois, assez *d'épaves* pour chauffer tous les pauvres de Québec. On voyait aux alentours de la maison une berge, des filets, suspendus à leurs pieux, des croûtes d'épinettes et des fragments de bâtiments naufragés, attendant, *pilés* en pyramides, le bon plaisir de la cuisine d'Hélène; des cochons *grognant* et des poules picorant autour des restes d'une *poursil* que l'on venait de dégraisser, et plus loin, *clouée* sur un des *pans* de la petite grange où ruminait Caillette, une peau de loup-marin qui séchait au soleil.

FAUCHER DE SAINT-AURICE

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*descend*: pourquoi ne met-on pas l'imparfait? parce que la grève *descend* encore.—*celle*: que remplace ce mot? la *maison* de la plupart. . . .—*d'en bas*: ce terme désigne ici la côte depuis Rimouski jusqu'à Gaspé.—*rangés*: justifiez le masculin pluriel: *étaient* est sous entendu, il y a accord avec le sujet multiple *chaises, berceuses, lit*.—

*sommeillait*: que signifie ce mot ici? un *fusil* ne *sommeille* pas? c'est une figure pour *était au repos*.—*çà et là*: signifie *ici et là*. *Çà* signifiant *ici* est adverbe et prend l'accent grave. *Ca* signifiant *cela* est pronom et ne prend pas d'accent.—*étoiles de mer*: animal spongieux en forme d'étoile plate de la famille des *zoophytes* (animal plante).—*Ce n'était pas le bois qui manquait*: faites disparaître le gallicisme: Le *bois n'était pas ce* qui manquait.—*épaves*: au pluriel; le mot *assez* indique le *nombre* d'une manière indéfinie. Les *épaves* sont les débris des navires perdus dans les naufrages.—*pilés*: mis en piles; on dit mieux *empilés*. *Piler* signifie *broyer* avec un *pilon*.—*grognant*: participe présent invariable.—*poursil*: une des variétés du *phoque*, comme le loup-marin, le veau-marin, etc.—*clouée*: justifiez le féminin: participe adjectif s'accorde avec *peau* un peu plus loin.—*pans*: donnez un nom homonyme: *paon*, oiseau (on prononce *pan*) donnez un diminutif de chaque mot: un petit *pan* et un *pan-neau*; un jeune *paon* est un *paonneau*.

Faire traduire oralement tout le texte au présent:

Jérôme demeure..... sa maison est construite..... L'intérieur se résume..... etc.

## ANALYSE

Un fusil à long canon, qui devait dater du temps des Français, sommeillait paisiblement suspendu à l'une des poutres enfumées du plafond, au milieu d'étoiles de mer et autres curiosités marines.

Deux propositions: Une *principale* et une *complétive explicative*.

PRINCIPALE: (1) Un *fusil* à long canon.

(2) *sommeillait*

(3) *paisiblement*

*Suspendu*.—à l'une des poutres enfumées du plafond au milieu d'étoiles de mer et autres curiosités marines.

EXPLICATION.—*Paisiblement*: complément circ. de manière: *sommeillait comment?* paisiblement.

*Suspendu*: autre complément circonstanciel du verbe *sommeillait*

à l'une des poutres.....: complément de *suspendu*: suspendu à quoi?

au milieu d'étoiles de mer.....: complément de *suspendu*: suspendu où?

REMARQUE.—Au milieu d'étoiles de mer peut

aussi être pris comme complément de *sommeillait* (où? au milieu d'étoiles de mer, etc).

COMPLÉTIVE EXPLICATIVE de *fusil*: qui devait dater du temps des Français.

La proposition est seulement *explicative* parce qu'on pourrait la retrancher sans nuire au sens. S'il l'on prend garde que l'antécédent de *qui* est *fusil* et non pas *canon*, il n'y a pas d'autre difficulté.

## II

## LE CHRISTIANISME

Lisez le catéchisme, vous y trouverez la solution de toutes les questions philosophiques, de toutes sans exception. Demandez au chrétien d'où vient l'espèce humaine, il le sait; où elle va, il le sait. Demandez à ce pauvre enfant, qui de sa vie n'y a songé, pourquoi il est ici-bas et ce qu'il deviendra après sa mort; comment le monde a été créé et à quelle fin; pourquoi Dieu y a mis des animaux, des plantes; comment la terre a été peuplée; si c'est par une famille ou par plusieurs; pourquoi les hommes parlent plusieurs langues; pourquoi ils souffrent; pourquoi ils se battent et comment tout cela finira, il le sait.

Origine du monde, origine de l'espèce, question de races, destinée de l'homme en cette vie et en l'autre, rapports de l'homme avec Dieu, devoirs de l'homme avec ses semblables, droits de l'homme sur la création, il n'ignore rien. Et quand il sera grand il n'hésitera pas davantage sur le droit naturel, sur le droit politique et sur le droit des gens, car tout cela sort, tout cela découle avec clarté et de soi-même du christianisme. Voilà ce que c'est que la vraie religion, je la reconnais à ce qu'elle ne laisse sans réponse aucune des questions qui intéressent l'humanité.

JOUFFROY.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS.—*Catéchisme*: livre qui contient en abrégé, par demandes et par réponses, la doctrine chrétienne.—*Vous, y*: que sont ces mots?—*Solution*: la réponse sûre à toutes les questions qui de tout temps ont préoccupé les penseurs.—*O, le*: que sont ces mots?—*Ici-bas*: sur la terre.—*Ce que*: analyser.—*Langues*: où et dans quelles circonstances se produisit la confusion des langues?—*Destinée*: la fin pour laquelle il a été créé;—pourquoi l'homme a-t-il été créé?—*Droit naturel*: les droits inaliénables, imprescriptibles, antérieurs

à toute législation, fondés sur la nature de l'homme considéré comme une personne, c'est-à-dire comme un être libre et intelligent:—par ex.: le droit de pourvoir à sa conservation.—*Droit politique*: ensemble des règles qui fixent les rapports d'un Etat, soit avec les citoyens qui l'habitent, soit avec les autres Etats.—*Droit des gens*: droit suivi par tous les peuples, dans leurs rapports réciproques, de nation à nation ou d'individu à individu.

## ANALYSE

*Demandez au chrétien d'où vient l'espèce humaine, il le sait; où elle va, il le sait.*

Quatre propositions:

Principale: (Vous) demandez au chrétien;

Complétives directes: d'où vient l'espèce humaine;—où elle va;

Principale: il le sait.

*Demandez*, v. tr. a pour comp. dir. deux propositions: d'où vient l'espèce humaine, où elle va.—*Au*, mis pour à le.—*D'où*, loc. adv. . . —*Vient*, v. intr. . . —*Espèce* n. c. sj. de *vient*.—*Le* pr. pers. . . c. dir. de *sait*.—*Sait*, v. tr. . . —*Où*, ad. modifie *va*.—*Va* v. intr. . .

## COMPOSITION

## LES AVANTAGES DES TRAVAUX DE COUTURE

CANEVAS.—Rôle de la couture: dans le ménage pauvre, dans le ménage aisé.—Comment on arrive à exceller dans les travaux de ce genre.—Avantages qu'on en retire dans toutes les conditions.—Conclusion. ■

## DEVELOPPEMENT

Ma chère Hortense,

Je ne comprends nullement ta répugnance pour les exercices de couture, toi la fille de la première couturière du pays. Tu trouves cela ennuyeux, déplaisant et monotone, d'aligner, pendant de longues heures, une suite de points

qui fatiguent la vue et ne laissent aucune liberté à l'esprit. J'avoue que les exercices de couture, par leur assiduité, l'attention continuelle qu'ils exigent, perdent de leur attrait pour quiconque est obligé de trop les prolonger. Cependant les services qu'ils nous rendent sont si réels, si incessants, si impérieux, qu'il est du devoir de toute jeune fille bien élevée de s'y consacrer avec goût et intelligence. Considère le ménage le plus pauvre, comme le plus aisé, et tu reconnaîtras que dans l'un comme dans l'autre, les travaux de couture tiennent le premier rang. Combien de jeunes filles riches et distinguées ne dédaignent pas de confectionner elles-mêmes certaines parties de leurs vêtements, non par avarice, mais par amour du travail et pour donner à leur imagination un but utile! Combien travaillent pour les familles pauvres!

Pour exceller dans ce genre de travail, il faut s'y livrer dès le jeune âge et y apporter toute la bonne volonté dont on est capable à ton âge. Ta mère t'a déjà donné quelques bonnes leçons: seconde-la dans tes loisirs et bientôt tu acquerras cette dextérité qui lui a procuré une belle clientèle, grâce à laquelle vous jouissez d'une modeste aisance.

Je ne prétends pas, ma chère Hortense; t'imposer la profession de couturière. Quelle que soit celle que tu choisisses, il te faudra savoir coudre, repriser, marquer et au besoin couper quelques modestes habillements. Pour bien commander, il faut savoir exécuter, et la ménagère capable et diligente est le trésor de la famille.

J'espère que tu suivras les cours de couture avec goût et assiduité. J'attends de toi une longue lettre où tu me feras part de tes progrès et de tes projets d'avenir.

Crois toujours, ma chère Hortense, à mon affection bien sincère.

MARIA



## ENSEIGNEMENT SPECIAL

### AGRICULTURE

#### LES ENGRAIS

#### Lecture en classe et leçon de choses

Les graines semées en terre germent, croissent et sont récoltées.

La plupart des substances qui composent la tige, les branches, les fleurs et les fruits viennent de la terre.

Pour croître, la plante puise dans le sol plusieurs éléments dont les principaux sont: l'azote, la potasse, l'acide phosphorique et la chaux.

La terre renferme ces éléments en plus ou moins grande quantité, aussi, après les récoltes, il convient de rendre à la terre appauvrie ces substances nutritives qu'elle a fournies aux plantes durant leur croissance.

Voilà pourquoi on utilise les engrais: ces derniers restituent au sol les aliments que les plantes lui ont enlevés.

Qu'appelle-t-on engrais?

On appelle engrais des substances qui, mélangées au sol, lui rendent sa fertilité.

Il y a plusieurs sortes d'engrais: on distingue tout d'abord les engrais minéraux, qui sont la

chaux, le plâtre, les phosphates naturels, les cendres, et plusieurs autres encore.

Puis viennent les engrais végétaux, tels que les engrais verts, les litières diverses, les tourteaux, les feuilles vertes,

Ensuite, il y a les engrais animaux, comme les déjections, le sang, les os, les déchets de poisson, les viandes, etc.

Enfin, on doit aussi citer les engrais mixtes. Ce groupe comprend le fumier de ferme, le purin, les composts, les boues de ville.

Le fumier de ferme est considéré comme l'engrais par excellence, car il renferme les éléments principaux: l'azote, l'acide phosphorique, la potasse et la chaux.

Souvent le cultivateur n'a pas assez de fumier de ferme pour engraisser ses terres, alors il a recours aux engrais chimiques qu'il achète.

Retenons de tout ceci: que les engrais sont nécessaires au sol.

Le cultivateur doit suivre un système de culture qui épuise le moins possible sa terre, et rendre au sol les principaux éléments enlevés par les récoltes.

J.-CHS MAGNAN, B.S.A.

### Problèmes agricoles

Un cultivateur a acheté 5347.125 livres de phosphate (1) naturel à 62% de pureté. On sait que dans 100 livres de phosphate naturel pur, ou tribasique, il y a 45.8 livres d'acide (2) phosphorique. Ce cultivateur a payé le tout \$12, plus \$3.60 de transport. Il voudrait savoir combien il y a gagné en n'achetant pas un autre phosphate à \$0.24 les 100 livres, titre (3) 16%.

Notes—(1) *Phosphate naturel*—Sel résultant de la combinaison de l'acide phosphorique avec la chaux, d'où le nom de phosphate de chaux. On le trouve dans la terre sous forme de pierre ou de sable. Quand le phosphate de chaux est pur, il renferme 45.8% d'acide phosphorique, mais celui qu'emploie l'agriculture ne titre jamais plus de 20%.

2. *Acide phosphorique*—Combinaison de phosphore et d'oxygène. Les os des animaux renferment beaucoup d'acide phosphorique. La plante en a dans toutes les parties, mais principalement dans la graine. C'est donc un élément essentiel en agriculture. Le cultivateur se le procure en achetant des phosphates, des superphosphates et des scories de déphosphoration.

3. *Titre des engrais*—Ce qu'il y a de matière fertilisante sur 100 livres.

*Solution:* Sur 100 livres de ce phosphate naturel, il y a en acide phosphorique:  $45.8 \times 62 = 28.396$  livres. Quantité d'acide phosphorique sur le phosphate acheté.

$5347.125 \times 0.28396 = 1518.37$  livres.

Pour avoir cette quantité d'acide phosphorique, il faudrait en phosphate de la seconde espèce:

$$1518.37 \div 0.16 = 9489.8125 \text{ livres.}$$

$$(9489.8125 \times 0.24) \div 100 = \$22.78$$

$$\text{L'autre phosphate n'a coûté que } \$12 + \$3.60 = \$15.60$$

$$\text{Différence} \dots \dots \dots \$ 7.18. \text{ Rép.}$$

## ANTI-ALCOOLISME

### EFFETS DESASTREUX DE L'ALCOOL

(Lecture en classe et Dictée)

#### LE FOIE

#### Guerre à l'alcoolisme

Le foie est peut-être l'organe le plus important de notre corps au point de vue de la nutrition et de la défense de notre organisme contre les ennemis qui l'assaillent de toutes parts. Ses fonctions sont multiples. C'est le grand destructeur des impuretés du sang, et des principes malfaisants, microbes ou autres qui peuvent pénétrer, avec le liquide sanguin, dans nos organes. Tout le sang de notre corps se purifie dans le foie, et il en est toujours gorgé; car il est le siège d'une double circulation. De plus, il fabrique la bile sans laquelle nous

ne saurions vivre. Les cellules du foie sont très délicates et il faut le microscope pour bien saisir leur conformation.

Eh bien! l'alcool s'attaque directement à toute cette admirable construction. Les cellules hépatiques (du foie) perdent bientôt leur forme, s'atrophient, se ratatinent et sous l'influence de l'irritation alcoolique prolongée, elles sont comprimées, étouffées par une espèce de gangue fibreuse qui, s'accroissant et s'infiltrant partout, finit par rendre le foie dur, bosselé, atrophié, enfin absolument incapable de remplir son rôle bienfaisant dans l'organisme. C'est ce qu'on appelle le foie cirrhotique, et c'est le foie de l'alcoolique. Le porteur de semblables lésions au foie est irrémédiablement condamné à la mort.

DR VEJINA

## MATHEMATIQUES

### ARITHMETIQUE, CALCUL MENTAL

Donnez le quotient exact de chacune des divisions suivantes:

1. 58 verges, 79 verges, 100 verges, 86 verges, 95 verges par 11.

$$58 \div 11 = 5, \text{ reste } 3; \text{ quotient } 5\frac{3}{11}.$$

$$79 \div 11 = 7, \text{ reste } 2; \text{ quotient } 7\frac{2}{11}.$$

$$100 \div 11 = 9, \text{ reste } 1; \text{ quotient } 9\frac{1}{11}.$$

$$86 \div 11 = 7, \text{ reste } 9; \text{ quotient } 7\frac{9}{11}.$$

$$95 \div 11 = 8, \text{ reste } 7; \text{ quotient } 8\frac{7}{11}.$$

2. 108 verges, 69 verges, 105 verges, 89 verges, 73 verges par 11.

$$108 \div 11 = 9\frac{9}{11}. \text{ Rép.}$$

$$69 \div 11 = 6\frac{3}{11}. \text{ Rép.}$$

$$105 \div 11 = 9\frac{6}{11}. \text{ Rép.}$$

$$89 \div 11 = 8\frac{1}{11}. \text{ Rép.}$$

$$73 \div 11 = 6\frac{7}{11}. \text{ Rép.}$$

3. 38 pouces, 29 pouces, 42 pouces, 64 pouces, 80 pouces par 12.

$$38 \div 12 = 3\frac{2}{3} \text{ pieds. } \textit{Rép.}$$

$$29 \div 12 = 2\frac{5}{12} \text{ pieds. } \textit{Rép.}$$

$$42 \div 12 = 3\frac{6}{12} \text{ pieds. } \textit{Rép.}$$

$$64 \div 12 = 5\frac{4}{3} \text{ pieds. } \textit{Rép.}$$

$$80 \div 12 = 6\frac{8}{3} \text{ pieds. } \textit{Rép.}$$

4. En 12 jours, un touriste a parcouru 102 milles; quel trajet a-t-il fait par jour?

$$102 \div 12 = 8\frac{6}{12} = 8\frac{1}{2} \text{ milles par jour. } \textit{Rép.}$$

5. Une personne n'a dépensé pour son entretien que \$133 en 14 mois, à combien s'est élevée sa dépense par mois.

$$\$133 \div 14 = 9\frac{7}{14} = \$9\frac{1}{2}. \textit{ Rép.}$$

6. Combien y a-t-il de livres de sucre dans 236 onces?

$$236 \div 16 = 14\frac{12}{16} = 14\frac{3}{4} \text{ livres. } \textit{Rép.}$$

7. A \$0.15 combien peut-on acheter de verges de coton pour \$2.95?

$$\$2.95 \div 15 = 19\frac{9}{15} = 19\frac{3}{5} \text{ verges. } \textit{Rép.}$$

8. Quel est le prix d'une verge de ruban lorsque 18 verges coûtent \$4.32.

$$\$4.32 \div 18 = \$0.24. \textit{ Rép.}$$

9. Un éditeur a livré à une école 15 douzaines de livres pour \$28.80; à quel prix revient la douzaine?

A quel prix revient le livre?

$$\$28.80 \div 15 = \$1.92, \text{ le prix d'une douzaine de livres. } \textit{Rép.}$$

$$\$1.92 \div 12 = \$0.16, \text{ le prix d'un livre. } \textit{Rép.}$$

10. Un tailleur emploie 78 verges pour confectionner 24 pardessus: combien faut-il de verges pour un pardessus?

$$78 \div 24 = 3\frac{6}{24} = 3\frac{1}{4} \text{ verges pour 1 pardessus. } \textit{Rép.}$$

11. Lorsque 28 verges de drap coûtent \$74.76, quel est le prix d'une verge?

$$\$74.76 \div 28 = \$2.67. \textit{ Rép.}$$

12. En 18 jours une famille consomme 153 livres de pain; quel poids de pain lui faut-il chaque jour?

$$153 \div 18 = 8\frac{9}{18} = 8\frac{1}{2} \text{ livres de pain. } \textit{Rép.}$$

13. Pour payer journallement 26 ouvriers, il faut \$71.24; combien chacun reçoit-il par jour?

$$\$71.24 \div 26 = \$2.74 \text{ par jour. } \textit{Rép.}$$

14. A combien revient la verge carrée de peinture, quand on paye \$21.76 pour 32<sup>2</sup> verges carrées ?

$$\$21.76 \div 32 = \$0.68. \text{ Rép.}$$

PROBLEMES DE RECAPITULATION SUR LES QUATRE OPERATIONS

1. Quelle dépense occasionnera l'approvisionnement de charbon nécessaire pour une frégate qui doit faire un voyage de 15 jours, sa machine étant de la force de 400 chevaux et la quantité de charbon nécessaire étant évaluée à raison de 7.75 livres par cheval et par heure ? Le charbon coûte \$3.50 la tonne.

$$\text{Solution: } 15 \times 24 = 360 \text{ heures.}$$

$$360 \times 400 \times 7.75 = 1,116,000 \text{ livres de charbon.}$$

$$1,116,000 \div 2,000 = 558 \text{ tonnes de charbon.}$$

$$\$3.50 \times 558 = \$1,953. \text{ Rép.}$$

2. Il faut par jour à un cheval 1½ botte de fourrage pesant 15 livres la botte. Un cultivateur qui a 4 chevaux a récolté 16 acres de fourrage, à raison de 223 quintaux par acre. Pour combien d'argent pourra-t-il en vendre, en réservant la nourriture de ses chevaux pendant 1 an, s'il vend son fourrage \$9 les 100 bottes ?

$$\text{Solution: La consommation des chevaux pendant un an s'élèvera à } 15 \times 1\frac{1}{2} \times 4 \times 365 = 32,850 \text{ livres} = 328.5 \text{ quintaux.}$$

$$\text{La récolte est de } 223 \text{ quintaux} \times 16 = 3,568 \text{ quintaux.}$$

$$3,568 - 328.5 = 3,239.5 \text{ quintaux, différence.}$$

$$\text{Dans 100 bottes il y a : } 15 \times 100 = 1,500 \text{ livres ou 15 quintaux, dont le prix est de } \$9.$$

$$\text{Le prix de } 3,239.5 \text{ quintaux} = (\$9 \times 3,239.5) \div 15 = \$1,943.70. \text{ Rép.}$$

3. On a acheté 125 verges de drap et 90 verges de soie pour \$479. Une verge de drap coûtant \$0.65 de plus qu'une verge de soie, trouvez le prix d'une verge de drap et celui d'une verge de soie.

*Solution:* Si le drap coûtait le même prix que la soie, la dépense serait diminuée de  $\$0.65 \times 125 = \$81.25$ , elle serait ainsi réduite à  $\$479 - \$81.25 = \$397.75$  et on aurait 125 verges + 90 verges = 215 verges d'étoffe au prix de la soie; donc 1 verge de soie coûte  $\$397.75 \div 215 = \$1.85$ , le prix d'une verge de soie. *Rép.*

$$\$1.85 + \$0.65 = \$2.50, \text{ le prix d'une verge de drap. Rép.}$$

4. Le 1er octobre, on achète 173 verges d'étoffe à \$1.45 la verge; 15 jours plus tard la même étoffe a haussé de \$0.38 par verge, et on en achète alors 246 verges. On veut revendre le tout au détail et au même prix en gagnant \$451.22. Quel doit être le prix de vente d'une verge ?

$$\text{Solution: Le premier achat revient à } \$1.45 \times 173 = \$250.85.$$

$$\text{Le deuxième achat a coûté à la verge } \$1.45 + \$0.38 = \$1.83.$$

$$\text{Le deuxième achat revient à } \$1.83 \times 246 = \$450.18.$$

$$\text{Le total des deux achats est de } \$250.85 + \$450.18 = \$701.03.$$

$$\text{Pour gagner } \$451.22 \text{ on doit donc vendre le tout } \$701.03 + \$451.22 = \$1,152.25.$$

$$\text{Le nombre total de verges est de } 173 \text{ verges} + 246 \text{ verges} = 419 \text{ verges.}$$

$$\text{Le prix de vente d'une verge est donc de } \$1,152.25 \div 419 = \$2.75. \text{ Rép.}$$

5. Dans un atelier, il y a 245 ouvriers, payés les uns à raison de \$1.93 par jour et les autres à raison de \$2.47. Le samedi soir, il a été déboursé pour la paye de la semaine une somme de \$3,118.98. Combien y a-t-il d'ouvriers de chaque catégorie ?

*Solution:* Pour une semaine, ou 6 jours de travail, on paie \$3,118.98; donc, pour 1 jour on paie  $\$3,118.98 \div 6 = \$519.83$ .

En supposant les 245 ouvriers payés à \$1.93, la dépense d'un jour serait de  $\$1.93 \times 245 = \$472.85$ .

On a donc  $\$519.83 - \$472.85 = \$46.98$  à répartir entre les ouvriers qui reçoivent \$2.47 par jour.

Ces derniers reçoivent  $\$2.47 - \$1.93 = \$0.54$  de plus que les autres.

Donc il y aura autant de ces ouvriers que \$0.54 sera contenu de fois dans \$46.98 ou  $\$46.98 \div 0.54 = 87$  ouvriers à \$2.47 et  $245 \text{ ouvriers} - 87 \text{ ouvriers} = 158$  ouvriers à \$1.93. *Rép.*

*Autrement:* En supposant les 245 ouvriers payés à \$2.47, la dépense d'un jour serait de  $\$2.47 \times 245 = \$605.15$ .

On a donc  $\$605.15 - \$519.83 = \$85.32$  de moins à distribuer aux ouvriers qui ne reçoivent que \$1.93 par jour.

Ces derniers reçoivent  $\$2.47 - \$1.93 = \$0.54$  de moins que les autres.

Donc il y aura autant de ces ouvriers que \$0.54 sera contenu de fois dans \$85.32.

$\$85.32 \div \$0.54 = 158$  fois. Le nombre d'ouvriers à \$1.93 est 158. *Rép.*

Le nombre à \$2.47 est de  $245 - 158 = 87$ . *Rép.*

6. Une fermière a donné 27 livres de beurre et \$11.52 en argent pour avoir 14 verges de drap. Si elle avait donné 54 livres de beurre de plus et pas d'argent, elle aurait eu 18 verges de drap. On demande le prix de la livre de beurre et de la verge de drap.

*Solution:* La fermière a donné la seconde fois 27 livres + 54 livres = 81 livres de beurre pour avoir 18 verges de drap.

Pour 1 livre elle aurait  $18 \div 81$ .

Pour 27 livres elle aurait  $(18 \div 81) \times 27 = (18 \times 27) \div 81 = 6$  verges.

Mais la première fois, pour le même nombre de livres et \$11.52, elle a eu 14 verges; donc  $14 \text{ verges} - 6 \text{ verges} = 8$  verges coûtent \$11.52.

1 verge coûtera  $\$11.52 \div 8 = \$1.44$ . *Rép.*

La fermière donnera 81 livres pour 18 verges, c'est-à-dire pour  $\$1.44 \times 18 = \$25.92$ .

$\$25.92 \div 81 = \$0.32$ , le prix d'une livre de beurre. *Rép.*

#### PROBLEMES DE RECAPITULATION SUR LES FRACTIONS

1. Un particulier qui a un revenu annuel de \$3,040, reconnaît en examinant ses comptes, qu'il a dépensé, du 1er janvier au 14 septembre inclusivement, la somme totale de \$1,565. Sachant que ce particulier veut économiser les  $\frac{5}{9}$  de son revenu annuel, on demande à combien il doit fixer la dépense de chaque jour pendant le reste de l'année.

*Solution:* Puisque ce particulier veut économiser les  $\frac{5}{9}$  de son revenu, il veut en dépenser les  $\frac{4}{9}$  —  $\frac{5}{9} = \frac{4}{9}$ .

$\frac{4}{9}$  de \$3,040 =  $4 \times \$160 = \$2,240$ , somme qu'il veut dépenser.

$\$2,240 -$  ce qu'il a dépensé, \$1,565 = \$675, ce qui lui reste à dépenser. *Rép.*

Du 1er janvier au 14 septembre il y a 257 jours.

Il reste  $365 - 257 = 108$  jours.

Ainsi il dépensera \$675 dans 108 jours.

$\$675 \div 108 = \$6.25$  sa dépense par jour. *Rép.*

2. On veut fumer une propriété en employant par acre 4 verges cubes de fumier, coûtant \$0.65 par verge cube. Cette propriété est les  $\frac{6}{7}$  d'une autre dont la fumure coûterait \$709.80. Combien de verges cubes de fumier devra-t-on employer, et quelle est la surface de cette propriété?

*Solution:* Les  $\frac{3}{7}$  de \$709.80 = \$709.80  $\times$   $\frac{3}{7}$  = \$101.40  $\times$  3 = \$304.20.

Le nombre de verges cubes de fumier sera donc de \$304.20  $\div$  \$0.65 = 468. *Rép.*

La surface de la propriété = 468  $\div$  4 = 117 acres. *Rép.*

3. Un atelier occupe 49 hommes dont chacun reçoit \$1.45 par jour et un certain nombre de femmes qui reçoivent chacune par jour, les  $\frac{1}{2}$  de la paye d'un homme. Le montant de la paye des ouvriers et des ouvrières pour 9 jours  $\frac{4}{5}$  s'élève à \$1,229.41.

Dites d'après cela:

1° Le nombre de femmes occupées dans l'atelier;

2° Le gain de chacune d'elles par jour et par semaine.

*Solution:* \$1.45  $\times$  49  $\times$   $9\frac{4}{5}$  = \$1.45  $\times$  49  $\times$   $\frac{49}{5}$  = \$0.29  $\times$  49  $\times$  49 = \$966.29, la paye des 49 hommes pour  $9\frac{4}{5}$  jours.

\$1,229.41 - \$966.29 = \$533.12, la paye des femmes pendant  $9\frac{4}{5}$  jours.

La paye d'une femme égale les  $\frac{1}{2}$  de celle d'un homme, c'est-à-dire les  $\frac{1}{2}$  de \$1.45.

La paye d'une femme pendant  $9\frac{4}{5}$  jours = \$1.45  $\times$   $\frac{1}{2}$   $\times$   $9\frac{4}{5}$  = \$1.45  $\times$   $\frac{1}{2}$   $\times$   $\frac{49}{5}$  = \$0.01  $\times$  17  $\times$  49 = \$8.33.

Il y avait donc autant de femmes qu'il y a de fois \$8.33 dans \$533.12.

\$533.12  $\div$  \$8.33 = 64 ouvrières. *Rép.*

4. Les  $\frac{7}{8}$  d'une pièce de toile ont été vendues \$375.55 au prix de \$1.85 la verge. Dites la longueur et la valeur de la pièce entière.

*Solution:*  $\frac{7}{8}$  du prix total = \$375.55.

$\frac{1}{8}$  du prix total =  $\frac{\$375.55}{7}$

$\frac{8}{8}$  du prix total =  $\frac{\$375.55 \times 8}{7}$  = \$53.65  $\times$  8 = \$429.20, valeur de la pièce entière. *Rép.*

\$429.20  $\div$  \$1.85 = 232 verges. Longueur de la pièce. *Rép.*

5. Un marchand a acheté une pièce de drap à raison de \$2.40 la verge. Il en a vendu les  $\frac{3}{8}$  à \$3. la verge, le  $\frac{1}{6}$  à \$3.24, les  $\frac{5}{24}$  à \$3.12 et le reste à \$4. Il a ainsi gagné \$153.70 sur le marché. Combien de verges avait la pièce?

*Solution:*  $\frac{3}{8} + \frac{1}{6} + \frac{5}{24} = \frac{9}{24} + \frac{4}{24} + \frac{5}{24} = \frac{18}{24} = \frac{3}{4}$  de la pièce.

$\frac{4}{4} - \frac{3}{4} = \frac{1}{4}$  de la pièce, la dernière vente.

Si la pièce n'avait qu'une verge il y aurait eu de vendu:

1°  $\frac{3}{8}$  de verge à \$3.00 la verge = \$1.125.

2°  $\frac{1}{6}$  de verge à \$3.24 la verge = .54.

3°  $\frac{5}{24}$  de verge à \$3.12 la verge = .65.

4°  $\frac{1}{4}$  de verge à \$4.00 la verge = 1.00.

\$3.315.

Donc la verge aurait été vendue pour \$3.315.

Le gain sur 1 verge = \$3.315 - \$2.40 = \$0.915.

La pièce contenait autant de verges qu'il y a de fois \$0.915 dans \$153.72.

\$153.72  $\div$  \$0.915 = 168 verges. *Rép.*

*Autrement:* Supposons que le marchand ait acheté 24 verges. On prend le nombre 24 parce qu'il est le plus petit nombre entier dont on puisse prendre les  $\frac{3}{8}$ , le  $\frac{1}{6}$ , les  $\frac{5}{24}$ , et le  $\frac{1}{4}$  sans qu'il y ait de reste.

Le prix de ces 24 verges est de \$2.40  $\times$  24 = \$57.60.

Il a vendu les  $\frac{3}{8}$  de 24 verges = 9 à \$3.00; \$3.00  $\times$  9 = \$27.00

Il a vendu les  $\frac{1}{6}$  de 24 verges = 4 à \$3.24; \$3.24  $\times$  4 = 12.96.

Il a vendu les  $\frac{5}{24}$  de 24 verges = 5 à \$3.12; \$3.12  $\times$  5 = 15.60.

Il a vendu les  $\frac{1}{4}$  de 24 verges = 6 à \$4.00; \$4.00  $\times$  6 = 24.00.

Ce que rapportent les 24 verges. . . . . \$79.56.

$\$79.56 - \$57.60 = \$21.96$ , le gain sur 24 verges.

$\$21.96 \div 24 = \$0.915$ , le gain sur 1 verge.

$\$153.72 \div \$0.915 = 168$  verges. *Rép.*

6. Cinq ouvriers ont fait un ouvrage de 2,888 verges. Le travail du deuxième est les  $\frac{9}{10}$  de celui du premier; le travail du troisième est les  $\frac{8}{9}$  de celui du deuxième; le travail du quatrième est les  $\frac{3}{4}$  de celui du troisième et le travail du cinquième est les  $\frac{5}{6}$  de celui du quatrième.

L'ouvrage total ayant été payé \$5,054, combien chaque ouvrier a-t-il fait de verges et combien recevra-t-il ?

*Solution:* Si on représente par 10 le travail du 1er ouvrier, celui du deuxième sera représenté par les  $\frac{9}{10}$  de 10 ou 9.

Le travail du troisième =  $\frac{8}{9}$  de 9 = 8.

Le travail du quatrième =  $\frac{3}{4}$  de 8 = 6.

Le travail du cinquième =  $\frac{5}{6}$  de 6 = 5.

$10 + 9 + 8 + 6 + 5 = 38$ , le travail des cinq ouvriers.

De ce travail le 1er a fait 10 sur 38 ou  $\frac{10}{38}$  et il a droit aux  $\frac{10}{38}$  de la somme payée.

$\frac{10}{38}$  de 2,888 verges =  $10 \times 76 = 760$  verges. Le nombre de verges fait par le 1er. *Rép.*

$\frac{10}{38}$  de \$5,054 =  $\$133 \times 10 = \$1,330$ . La part du 1er. *Rép.*

De ce travail le 2ème a fait 9 sur 38 ou  $\frac{9}{38}$  et il a droit aux  $\frac{9}{38}$  de la somme payée.

$\frac{9}{38}$  de 2,888 verges =  $9 \times 76 = 684$  verges. Le nombre de verges par le 2ème. *Rép.*

$\frac{9}{38}$  de \$5,054 =  $9 \times 133 = \$1,197$ . La part du 2ème. *Rép.*

De ce travail le 3ème a fait 8 sur 38 ou  $\frac{8}{38}$  et il a droit aux  $\frac{8}{38}$  de la somme payée.

$\frac{8}{38}$  de 2,888 verges =  $8 \times 76 = 608$  verges. Le nombre fait par le 3ème. *Rép.*

$\frac{8}{38}$  de \$5,054 =  $\$133 \times 8 = \$1,064$ . La part du 3ème. *Rép.*

De ce travail le 4ème a fait 6 sur 38 ou  $\frac{6}{38}$  et il a droit aux  $\frac{6}{38}$  de la somme payée.

$\frac{6}{38}$  de 2,888 verges =  $6 \times 76 = 456$  verges. Le nombre fait par le 4ème. *Rép.*

$\frac{6}{38}$  de \$5,054 =  $\$133 \times 6 = \$798$ . La part du 4ème. *Rép.*

De ce travail le 5ème a fait 5 sur 38 ou  $\frac{5}{38}$  et il a droit aux  $\frac{5}{38}$  de la somme payée.

$\frac{5}{38}$  de 2,888 verges =  $5 \times 76 = 380$  verges. Le nombre fait par le 5ème. *Rép.*

$\frac{5}{38}$  de \$5,054 =  $\$133 \times 5 = \$665$ . La part du 5ème. *Rép.*

*Autrement:* Après avoir trouvé 760 verges le nombre du 1er, et \$1,330, le gain du 1er, on peut trouver les autres réponses de la manière suivante:

Le travail du 2ème =  $\frac{9}{10}$  de celui du 1er =  $\frac{9}{10}$  de 760 =  $9 \times 76 = 684$  verges. *Rép.*

Le gain du 2ème =  $\frac{9}{10}$  de celui du 1er =  $\frac{9}{10}$  de \$1,330. =  $9 \times \$133 = \$1,197$  gain. *Rép.*

Le travail du 3ème =  $\frac{8}{9}$  de celui du 2ème =  $\frac{8}{9}$  de 684 =  $8 \times 76 = 608$  verges. *Rép.*

Le gain du 3ème =  $\frac{8}{9}$  de celui du 2ème =  $\frac{8}{9}$  de \$1,197 =  $8 \times \$133 = \$1,064$ , gain. *Rép.*

Le travail du 4ème =  $\frac{3}{4}$  de celui du troisième =  $\frac{3}{4}$  de 608 =  $3 \times 152 = 456$  verges. *Rép.*

Le gain du 4ème =  $\frac{3}{4}$  de celui du 3ème =  $\frac{3}{4}$  de \$1,064 =  $3 \times \$266 = \$798$ . *Rép.*

Le travail du 5ème =  $\frac{5}{6}$  de celui du 4ème =  $\frac{5}{6}$  de 456 verges =  $5 \times 76 = 380$  verges. *Rép.*

Le gain du 5ème =  $\frac{5}{6}$  de celui du 4ème =  $\frac{5}{6}$  de \$798 =  $5 \times 133 = \$665$ . *Rép.*

*Autrement:* Si on représente par 1 verge le travail du 1er ouvrier, celui du 2ème sera représenté par  $\frac{9}{10}$  de verge.

Le travail du 3ème étant les  $\frac{8}{9}$  de celui du 2ème =  $\frac{8}{9}$  de  $\frac{9}{10}$  =  $\frac{4}{5}$  de verge.

Le travail du 4ème étant les  $\frac{3}{4}$  de celui du 3ème =  $\frac{3}{4}$  de  $\frac{4}{5}$  =  $\frac{3}{5}$  de verge.

Le travail du 5ème étant les  $\frac{5}{6}$  de celui du 4ème =  $\frac{5}{6}$  de  $\frac{3}{5}$  =  $\frac{1}{2}$  verge.

$1$  verge +  $\frac{9}{10}$  de verge +  $\frac{4}{5}$  de verge +  $\frac{3}{5}$  de verge +  $\frac{1}{2}$  de verge =  $1 + \frac{9}{10} + \frac{8}{10} + \frac{6}{10} + \frac{5}{10}$  =  $1 + 2\frac{8}{10}$  =  $1 + 2\frac{4}{5}$  =  $3\frac{4}{5}$  verges.

Ainsi le 1er avait fait 1 verge sur  $3\frac{4}{5}$  verges, ou la partie de l'ouvrage représenté par la frac-

tion —

$\frac{5}{8}$

Simplifiant cette fraction en multipliant ses termes par 5 on a:  $\frac{5}{19}$ . Le premier a fait  $\frac{5}{19}$  de l'ouvrage c'est-à-dire aux  $\frac{5}{19}$  de 2,888 verges et il a droit aux  $\frac{5}{19}$  de \$5,054, la somme payée etc.

### REGLES DE L'UNITE, POURCENTAGE, ETC

1. Au 25 mai 1912, un négociant voit par ses livres qu'un de ses clients lui a souscrit un billet de \$800, à 107 jours; un second billet de \$680, à 87 jours; un troisième billet de \$540, à 80 jours. Ce client voudrait remplacer les trois effets par un billet unique, et le négociant accepte; indiquez la date de l'échéance(1).

*Notes—(1)—Echéance.* L'échéance est le jour où le billet doit être payé.

*Solution:* Le client doit au négociant trois billets: le 1er de \$800, payable dans 107 jours + 3 jours de grace = 110 jours; le 2e de \$680, payable dans 87 jours + 3 jours de grace = 90 jours; le 3e de \$540, payable dans 80 jours + 3 jours de grace = 83 jours.

Par contre le négociant ne peut pas réclamer le remboursement du 1er billet avant l'expiration de 110 jours; le remboursement du 2e billet avant 90 jours; le remboursement du 3e billet avant 83 jours. Ce qui veut dire que le négociant doit au client, l'intérêt de \$800 pendant 110 jours; l'intérêt de \$680 pendant 90 jours; l'intérêt de \$540 pendant 83 jours.

L'intérêt de \$800 pendant 110 jours = l'intérêt de \$1 pendant  $800 \times 110 = 88000$  jours.

L'intérêt de \$680 pendant 90 jours = l'intérêt de \$1 pendant  $680 \times 90 = 61200$  jours.

L'intérêt de \$540 pendant 83 jours = l'intérêt de \$1 pendant  $540 \times 83 = 44820$  jours.

\$2020

194020 jours.

Ainsi le client doit au négociant \$2020 et le négociant doit au client l'intérêt de \$1 pendant 194,020 jours.

Si le client n'avait que \$1 appartenant au négociant il pourrait la garder pendant 194,020 jours; s'il avait \$2 il pourrait les garder pendant  $(194,020 \div 2)$  jours; il pourrait garder \$3 pendant  $(194,020 \div 3)$ , etc., etc., et \$2020 pendant,  $194,020 \div 2,020 = 96$  jours.

La date de l'échéance sera de 96 jours après le 25 mai, c'est-à-dire; que le client donnera en échange de ses trois billets, un billet unique, daté du 25 mai, à 93 jours, (ce qui avec 3 jours de grace fait 96 jours), pour \$2,020. L'échéance sera le 26 août + 3 jours de grace = 29 août.

2. La fortune d'une personne est partagée en deux parties égales: la première partie, placée à 5% rapporte annuellement \$15.75 de plus que la seconde moitié placée à 4.5%. Quelle est la fortune de cette personne?

*Solution:* La différence entre les deux taux est de  $5\% - 4.5\% = 0.5\%$ .

La somme de \$15.75 provient donc de l'intérêt de la moitié de la fortune à 0.5%.

$\$15.750 \div 0.005 = \$3,150 =$  la  $\frac{1}{2}$  de la fortune.

$\$3,150 \times 2 = \$6,250$ , la fortune. *Rép.*

3. Une jeune fille a fait en 15 jours une tapisserie de 2.25 verges de longueur et de 0.5 verge de largeur: elle a reçu pour ce travail \$6.52; que devra-t-elle recevoir pour une seconde tapisserie de 1.5 verge de longueur sur 0.8 verge de largeur en supposant ce dernier ouvrage de la même qualité que le premier.

*Solution:* La surface de la 1ère tapisserie est de  $2.25 \times 0.5 = 1.125$  verge carrée.

La surface de la 2e est de  $1.5 \text{ verge} \times 0.8 \text{ verge} = 1.2$  verge carrée.

1.125 verge carrée coûte \$6.52.

1.2 verge carrée coûte ?

$\frac{\$6.52 \times 1.2}{1.125} = \frac{6.52 \times 0.4}{0.375} = \frac{2.608}{0.375} = \$6.954$ . *Rép.*

4. Une personne présente à la banque un billet payable dans 90 jours, et reçoit, déduction faite de l'escompte, une somme de \$4326; on demande quelle était la valeur portée sur le billet, le taux de l'escompte étant de 5% par an ?

*Solution:* Si cette personne avait présenté un billet de \$1 combien aurait-elle reçu ?

L'intérêt de \$1 pour 1 an = \$0.05.

L'intérêt de \$1 pour 1 jour =  $\$0.05 \div 365$ .

L'intérêt de \$1 pour 90 jours =  $(\$0.05 \div 365) \times 90 = (\$0.06 \times 90) \div 365 = (\$0.05 \times 18) \div 73 = \$0.90 \div 73 = \$0.01\frac{7}{73}$ , l'escompte sur un billet de \$1.

$\$1 - \$0.01\frac{7}{73} = \$0.98\frac{5}{73}$ , ce que le banquier donnerait pour un billet de \$1.

La valeur portée sur le billet était d'autant de fois \$1 qu'il y a de fois  $\$0.98\frac{5}{73}$  dans \$4,326.

$\$4,326 \div \$0.98\frac{5}{73}$ , multipliant le diviseur et le dividende par 73 on a:  $315,798 \div 72.1 = 315,798.00 \div 72.1 = \$4,380$ . *Rép.*

5. La rente 3% est au cours de \$98.40 et le 3½% est au cours de \$104.75. Quel est le meilleur placement ? Au cours le plus avantageux, quelle somme devrait déboursier une personne qui voudrait se faire un revenu annuel de \$2037 ?

*Solution:*  $\$3.00 \div 98.40 = \$0.0305$ , ce que rapporte \$1.

$\$3.50 \div 104.75 = \$0.0334$ , ce que rapporte \$1.

Le 3½% est donc le placement le plus avantageux.

La question se pose maintenant ainsi. Quelle somme rapportera un revenu de \$2,037 si \$104.75 rapportant \$3.50,

\$104.75 rapportent \$3.50.

? rapportent \$2,037.

$\frac{104.75 \times 2,037}{3.50} = \$60,964.50$ . *Rép.*

6. Un marchand a acheté 29 pièces de drap de 48 verges chacune, à raison de \$3.95 la verge; il a vendu le tout avec un bénéfice de 7½%. On demande le prix d'achat, le prix de vente et le bénéfice du marchand.

*Solution:*  $\$3.95 \times 48 \times 29 = \$5,498.40$ , le prix d'achat. *Rép.*

$\$5,498.40 \times 0.075 = \$412.38$ , le bénéfice. *Rép.*

$\$5,498.40 + \$412.38 = \$5,910.78$ , le prix de vente. *Rép.*

7. On emploie 139 verges  $\frac{1}{2}$  d'une étoffe ayant  $\frac{5}{8}$  de verge de largeur pour faire des habits d'uniforme aux 62 élèves d'un pensionnat. Deux ans après, l'uniforme ayant changé et le pensionnat ayant augmenté de 12 élèves on demande combien il faudra de verges d'une nouvelle étoffe dont la largeur est les  $\frac{5}{6}$  de la première.

*Solution:*  $139\frac{1}{2}$  verges de long  $\frac{5}{8}$  de verge de large = 62 élèves.

? verge de long  $\frac{5}{6}$  de  $\frac{5}{8}$  de verge large =  $62 + 12 = 74$  élèves.

$139\frac{1}{2}$  verges de long  $\frac{5}{8}$  de verge de large = 62 élèves.

? verges de long  $\frac{2}{4}\frac{5}{8}$  de verge de large = 74.

$139\frac{1}{2} = \frac{279}{2}$ .

$\frac{279}{2} \times \frac{5}{8} \times \frac{48}{25} \times \frac{74}{62} = \frac{9 \times 3 \times 37}{5} = \frac{999}{5} = 199\frac{4}{5}$  verges. *Rép.*



## LANGUE ANGLAISE

## Récitation

## PAST AND PRESENT

I remember, I remember  
 The house where I was born,  
 The little window where the sun  
 Came peeping in at morn;  
 He never came a wink too soon  
 Nor brought too long a day;  
 But now, I often wish the night  
 Had borne my breath away.

I remember, I remember  
 The roses red and white,  
 The violets, and the lily-cups  
 Those flowers made of light!  
 The lilacs where the robin built,  
 And where my brother set  
 The laburnum on his birth-day,  
 The tree is living yet!

I remember, I remember  
 Where I was used to swing  
 And thought the air must rush as fresh  
 To swallows on the wing;  
 My spirit flew in feathers then  
 That is so heavy now,  
 And summer pools could hardly cool  
 The fever on my brow.

I remember, I remember  
 The fir trees dark and high;  
 I used to think their slender tops  
 Were close against the sky;  
 It was a childish ignorance,  
 But now 'tis little joy  
 To know I'm farther off from Heaven  
 Than when I was a boy.

T. Hood.



## LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

## Le chant à la petite école

Voici aujourd'hui un chant bien simple qui exprime des sentiments que tout enfant qui a bon cœur éprouve à l'égard de sa mère. Avant de le faire chanter, il faut s'assurer que les paroles sont bien comprises, car, nous ne saurions trop le rappeler, il est impossible de bien chanter ce que l'on ne comprend pas. Par contre il est relativement facile de chanter ce que l'on comprend bien, ce que l'on dirait bien. Le premier couplet n'offre pas de difficulté. Dans le deuxième, l'enfant exprime qu'il sera le soutien de sa mère dans sa vieillesse. Les deux premiers vers: "Les forces de la vie *déclinent* sur le *soir*" signifient que les forces *diminuent* dans la *vieillesse*. Dans le troisième couplet, l'enfant s'aperçoit que sa mère sourit et il s'en étonne; il affirme de nouveau qu'il veut lui être fidèle. Le quatrième couplet est le plus difficile à cause de la longueur des compléments qui coupent en deux morceaux la proposition principale: *Voici le vœu sincère que, je forme plein d'espoir*. Le cinquième couplet est la prière, le vœu, le désir que l'enfant adresse à Dieu pour sa bonne mère; il est facile à comprendre. L'auteur, D. Bang, faisait adresser le vœu à la "Destinée". Pourquoi pas à Dieu qui nous entend mieux? Nous avons donc changé le cinquième couplet qui est peut-être moins poétique, mais qui répond mieux au sens chrétien — La mélodie, composée de quatre membres, a une allure facile, simple, expressive qui s'harmonise bien avec le sens des mots. Nous l'avons extraite des "Chants de l'enfance" par Claude Augé

H. NANSOT,

*Insp. d'écoles.*

## Un enfant à sa mère

*Moderato (avec âme)*

1. Je veux, ma bonne mère, Te dire, en ce beau jour,



Combien mon cœur sincère Pour toi brûle d'amour.

## II

Les forces de la vie  
Déclinent sur le soir;  
Mais, ô mère chérie,  
Place en moi ton espoir.

## III

Quoi! je te vois sourire?  
O ma mère, crois-moi!  
C'est l'amour qui m'inspire  
Quand je chante pour toi.

## IV

Voici le vœu sincère  
Qu'ému, matin et soir,  
Songeant à toi, ma mère,  
Je forme plein d'espoir:

## V

O mon Dieu! je t'en prie  
Du profond de mon cœur,  
A ma mère chérie  
Donne paix et bonheur!

D. BANG.

## Population du Canada (1911)

## PROVINCES:

Alberta.....	374,663
Colombie Britannique.....	392,480
Ile du Prince-Edouard.....	93,728
Manitoba.....	455,614
Nouveau-Brunswick.....	351,889
Nouvelle-Ecosse.....	492,338
Ontario.....	2,523,208
Québec.....	2,005,712
Saskatchewan.....	492,432
Districts.....	14,000
Territoire du Yukon.....	46,000
Total.....	7,245,015

Population des principales villes de chaque province ayant un minimum de 5,000 habitants, excepté la province de Québec dans laquelle le minimum est 3,000:

## ALBERTA

Calgary.....	43,704
Edmonton.....	25,000
Lethbridge.....	8,050
Medicine Hat.....	5,608
Strathcona.....	5,579

## COLOMBIE BRITANNIQUE

Nanaïmo.....	8,168
New-Westminster.....	13,199
Vancouver.....	123,902
Victoria.....	48,660

## ILE DU PRINCE-EDOUARD

Charlottetown.....	11,203
--------------------	--------

## MANITOBA

Brandon.....	13,839
Portage-La-Prairie.....	5,892
Saint-Boniface.....	7,483
Winnipeg.....	227,500

## NOUVEAU-BRUNSWICK

Fredericton.....	7,208
Moncton.....	11,345
St-Jean.....	42,511

## NOUVELLE-ECOSSE

Amherst.....	9,501
Dartmouth.....	5,058

Glace-Bay.....	16,562
Halifax.....	46,619
New-Glasgow.....	6,383
North-Sydney.....	5,418
Sidney-Mines.....	7,470
Sydney.....	17,723
Springhill.....	5,713
Truro.....	6,107
Yarmouth.....	6,600

## ONTARIO

Barrie.....	6,420
Belleville.....	9,876
Berlin.....	15,196
Brantford.....	23,132
Brockville.....	9,374
Chatham.....	10,770
Cobalt.....	5,638
Cobourg.....	5,074
Collingwood.....	7,090
Cornwall.....	6,598
Fort-William.....	16,499
Galt.....	10,299
Guelph.....	15,175
Hamilton.....	81,969
Kenora.....	6,158
Kingston.....	18,874
Lindsay.....	6,964
London.....	46,308
Niagara-Falls.....	9,248
North-Bay.....	7,737
Orilia.....	6,828
Oshawa.....	7,436
Ottawa.....	84,119
Owen-Sound.....	12,558
Pembroke.....	5,026
Peterborough.....	18,360
Port-Arthur.....	11,220
Port-Hope.....	5,092
Ste-Catherine.....	12,844
St-Thomas.....	14,054
Sarnia.....	9,947
Sault-Ste-Marie.....	10,984
Smith's-Falls.....	6,370
Stratford.....	12,946
Toronto.....	376,538
Welland.....	5,318
Windsor.....	17,829
Woodstock.....	9,320

## QUEBEC

Aylmer.....	3,109
Buckingham.....	3,854
Chicoutimi.....	5,800
Coaticook.....	3,165
Farnham.....	3,560
Fraserville.....	6,774
Grand'Mère.....	5,800
Granby.....	4,750
Hull.....	17,100
Joliette.....	6,346
Lachine.....	10,699
Lauzon.....	3,978
Lévis.....	7,452
Longueuil.....	3,972
Magog.....	3,978
Maisonneuve.....	18,684
Montréal.....	530,000
Outremont.....	4,820
Québec.....	83,000
Rimouski.....	3,097
St-Hyacinthe.....	9,797
St-Jean.....	5,903
St-Jérôme.....	3,473
St-Lambert.....	3,344
St-Raymond.....	4,000
Salaberry de Valleyfield.....	9,449
Chûtes Shawinigan.....	4,265
Sherbrooke.....	16,405
Sorel.....	8,420
Thetford.....	7,261
Trois-Rivières.....	14,441
Verdun.....	11,629
Victoriaville.....	3,028
Westmount.....	14,579

## SASKATCHEWAN

Moose-Jaw.....	13,823
Prince-Albert.....	6,254
Régina.....	35,213
Saskatoon.....	12,004

## YUKON

Dawson.....	10,013
-------------	--------

### Sur la tombe de Crémazie

Nos lecteurs le savent, le 4 novembre 1912, au cimetière du Havre avait lieu l'inauguration d'un monument à la mémoire de notre poète national, Octave Crémazie. A cette occasion, M. l'abbé Julien, nous l'avons déjà dit, prononça un discours superbe. Voici la péroraison de cette pièce d'éloquence :

“Laissez-moi dire cependant, ô poète, que la terre havraise, où votre corps a été déposé, n'est pas pour un Canadien une terre indifférente. Entre le Havre et Québec il ne s'en faut que d'un océan, et l'océan unit plutôt qu'il ne sépare. Et puis, si vous voulez pour vos cendres la compagnie des cendres de vos aïeux, c'est ici, c'est en terre française, que vos aïeux ont laissé leur dépouille mortelle. Leur âme y est encore reconnaissable dans l'âme de la race, et vivant ou mort, ô poète, enveloppé du parfum des brises marines, du rythme des flots enchanteurs, des vieux refrains des ancêtres, en terre havraise, vous pouvez vous croire et vous dire chez vous!

Aussi nous vous gardons désormais, avec l'assentiment de vos frères canadiens. Désormais, vous ne manquerez ni de prières, ni de souvenirs. Votre tombe est devenue un monument, le monument de la fidélité du Canada envers la mère-patrie, le monument de l'alliance indissoluble entre la langue française et la foi canadienne, le monument de votre gloire victorieuse de l'oubli, des malheurs et de la mort. Ah! si votre cœur, tout poudré qu'il est, pouvait avoir quelque sentiment, il tressaillirait au bruit des honneurs que reçoit aujourd'hui votre mémoire. *Exultabunt Domino ossa humiliata.*

Consolation tardive, sans doute, sinon pour vous, Messieurs, qui venez au nom du Canada français réparer l'injustice du sort plutôt que des hommes, consolation tardive pour l'homme qui n'a vu lever l'aurore de la réparation que sur son tombeau! “Qui dira de combien de déceptions, de combien de douleurs se compose une gloire?” C'est Octave Crémazie lui-même qui a écrit, à propos d'un autre écrivain pourtant moins à plaindre, cette phrase mélancolique et profonde. Mais, en revanche, qui pourra dire aussi ce dont la gloire est redevable aux douleurs et aux déceptions? Crémazie était un croyant sincère comme tout bon Canadien, et il ne pouvait pas ignorer que l'homme, rêveur ou pratique, poète ou homme d'Etat, ne fonde rien ici-bas de solide et de durable sans verser dans la fondation beaucoup de ses larmes et un peu de sa vie. La gloire littéraire elle-même, pour peu qu'elle soit la vraie gloire, n'échappe point à la loi universelle du sacrifice.

Il faut le dire bien haut, à la louange du poète, sans la foi de ses aïeux qu'il avait emportée, seule intacte, de sa terre natale, jamais Octave Crémazie n'aurait eu la force de supporter le poids de ses malheurs. Il a connu, à de certaines heures de son exil, notamment à Paris, les affres du désespoir, et s'il a pu les surmonter, c'est, il l'a reconnu, en se réfugiant dans l'église de Notre-Dame-des-Victoires, sous le manteau de la Vierge Marie. La foi canadienne le soutint jusqu'au bout. Pendant son séjour au Havre, on le vit assidu, à la messe du dimanche, en cette même église Notre-Dame, toute pleine aujourd'hui de son nom. Quand la maladie fut sur le point

d'achever ce que le chagrin avait commencé, il sut mourir, à la lumière des éternelles espérances. Il se montra doux envers les personnes qui le soignaient, doux envers les personnes qui reçurent l'adieu de sa pensée, doux envers la mort qui lui ouvrit une patrie nouvelle. Est-ce pour lui-même ou pour un ami qu'il avait écrit les vers qui seront le dernier mot de cet éloge ?

Mais, au seuil du tombeau, dans votre cœur pieux,  
Vous reçûtes le pain de l'éternelle vie:  
Sous ce divin soleil votre âme épanouie,  
Sur l'aile de la foi s'est envolée aux cieux!(1)''

### Enseignement Ménager

Comme l'année dernière les Ecoles Ménagères Provinciales de Montréal donneront aux Institutrices de la province de Québec un cours normal ménager gratuit au mois de juillet prochain.

Ce cours comprend l'étude théorique et pratique de la cuisine, de l'économie domestique, du blanchissage et repassage, l'hygiène, la médecine pratique, la physique, la chimie et la méthodologie:

Les conditions pour le suivre sont les suivantes:

- 1° Etre âgée d'au moins 18 ans.
- 2° Posséder le diplôme d'Ecole Modèle (condition indispensable).

Ce cours commencera le mardi 8 juillet et durera 3 semaines. Il aura lieu les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de chaque semaine de 9 heures du matin à 5 heures de l'après-midi.

Les élèves-maîtresses sont logées par l'Ecole et y prennent leurs 3 repas, même les jours de congé c'est-à-dire le samedi et le dimanche. Donc les institutrices n'auront que leurs frais de voyage à payer. Elles n'auront qu'à se présenter à l'Ecole Ménagère, 14 Rue Church, à Montréal, le mardi matin 8<sup>e</sup> juillet.

Les élèves de ce cours normal de vacance ne pourront toutefois avoir leur brevet d'enseignement ménager que l'année suivante, après avoir fait un an de pratique dans leurs écoles respectives et envoyé au bureau de direction les quelques devoirs exigés qui compteront comme notes à l'examen final.

La date de l'examen pour l'obtention du brevet d'enseignement ménager est fixée au 20 août de chaque année.

Il est entendu que les institutrices qui ont suivi ce cours l'an dernier ne reviendront cette année que pour passer leur examen le mercredi 20 août prochain.

(1) "A la mémoire de M. de Fenouillet", 1859.

Les institutrices étrangères à la province pourront également suivre ce cours moyennant les conditions suivantes:

- 1° Posséder le Diplôme Modèle.
- 2° Etre âgée d'au moins 18 ans.
- 3° Payer à l'Ecole les frais de cours et de pension, soit une somme de \$20.00 tout compris pour les trois semaines de cours.

Un cours normal ménager spécialement réservé aux Dames Religieuses, sera donné du 5 au 28 août, les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9 heures avant-midi à 5 heures de l'après-midi. Le prix de ce cours sera de \$12.00 (douze piastres) par personne, dîner compris.

Les personnes intéressées sont instamment priées de faire parvenir leur inscription à l'adresse ci-dessous:

Les Ecoles Ménagères Provinciales, 14 Rue Church, Montréal, P. Q.

(Communiqué)

## Le danger du Feu

Nous attirons de nouveau l'attention du personnel enseignant sur la nécessité des exercices en cas d'incendie. Le 23 janvier dernier, 40 enfants ont failli périr dans les flammes, lors de l'incendie de l'Académie Edgars, à Montréal. Grâce au sang froid des directeurs de la maison, personne n'a perdu la vie.

Tous les maîtres et toutes les maîtresses doivent mettre en pratique les conseils qui leur sont donnés par les inspecteurs d'écoles à propos du "sauvetage" en cas d'incendie.

## DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

### ARRETES EN CONSEIL

(D'après la "Gazette Officielle" de Québec)

#### NOMINATION DES COMMISSAIRES D'ECOLE

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté en conseil, en date du 16 octobre 1912, a nommé M. J.-N. Beaudoin, commissaire d'écoles pour la municipalité de Hincks, dans le comté d'Ottawa, P. Q.

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté en conseil, en date du 16 octobre 1912, a nommé M. François Dubreau, commissaire d'écoles pour la municipalité de Hincks, dans le comté d'Ottawa, P. Q.

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVER-

NEUR, par un arrêté en conseil, en date du 24 octobre 1912, a nommé MM. Napoléon Goulet, Hilaire Veilleux, Valère Veilleux, Mivile Lessard, Chrysologue Pelchat, commissaires d'écoles pour la municipalité de "Les Crans", dans le comté de Montmorency, P. Q.

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté en conseil, en date du 9 novembre 1912, a nommé M. Jérôme Boulet, commissaire d'écoles pour la municipalité de Roseville, dans le comté de Gaspé, P. Q.

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté en conseil, en date du 3 décembre 1912, a nommé M. Alphonse Allusi, commissaire d'écoles pour le municipalité de Longue-Pointe (village) dans le comté de Laval, P. Q.

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté en conseil, en date du 7 décembre 1912, a nommé M. l'abbé Charles W. Leblanc, commissaire d'écoles pour la municipalité de Saint-Etienne de New-Carlisle, dans le comté de Bonaventure, P. Q.

#### CHANGEMENT DE NOM D'UNE MUNICIPALITE SCOLAIRE

Avis est par le présent donné que par un arrêté ministériel, en date du 24 octobre 1912, le Lieutenant-gouverneur a changé le nom de la municipalité scolaire de Coupalville, comté de Terrebonne, en celui de municipalité scolaire de Brébœuf, même comté.

#### NOMINATIONS DE MEMBRES DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVER-

NEUR, par un arrêté en conseil, en date du vingt-cinquième jour de juillet, 1912, a nommé MM. Robert Bickerdike, agent, de la cité de Montréal, Howard Murray, manufacturier, de Shawinigan-Falls, et William H. Walker, cultivateur, de Huntingdon, membres du comité protestant du Conseil de l'Instruction publique.

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté en conseil, en date du dix-neuvième jour d'août 1912, a nommé l'honorable Louis Rodolphe Roy, de la cité de Québec, juge de la cour supérieure, membre du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

#### NOMINATIONS D'INSPECTEURS D'ÉCOLES

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté en conseil, en date du 21e jour d'août 1912, a nommé M. Ls Albin Thériault, de Havre-aux-Maisons, comté des Iles-de-la-Madeleine, inspecteur d'écoles pour le district d'inspection des Iles-de-la-Madeleine.

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté en conseil en date du 28e jour d'août 1912, a nommé M. Charles Plamondon, de la paroisse de Saint-Bruno, comté du Lac Saint-Jean, inspecteur d'écoles pour le district de Chicoutimi.

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté en conseil, en date du cinquième jour de juillet 1912, a nommé M. Joseph Arsène Paquin, de la ville de Joliette, inspecteur d'écoles du district de Joliette.



### Librairie Classique

La Cie J.-A. Langlais & Fils, libraire, annonce comme devant paraître dans le cours de janvier, les livres suivants:

GRAMMAIRE FRANÇAISE, par Magnan & Tremblay, 2e livre, *maître*.

CONNAISSANCES USUELLES, par N. Tremblay.

HYGIENE, ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE, par Dr Paradis.

ANALYSE GRAMMATICALE ET LOGIQUE, par C.-J. Magnan.

Cette librairie garde constamment en magasin le choix le plus considérable de livres classiques et de matériel scolaire. Catalogue adressé sur demande. La méthode de Calligraphie Canadienne de J.-A. Langlais est toujours recherchée.

### LIGNE DIRECTE POUR TOUT ENDROIT PAR LE C. P. R.

AU CANADA: LES ROCHEUSES, BANFF, VICTORIA, VANCOUVER, L'OUEST CANADIEN, WINNIPEG, CALGARY, EDMONTON, ETC.



Correspondance pour toutes les grandes villes des Etats-Unis.—New-York, Washington, Chicago, Philadelphie, la Californie: San Francisco, Los Angeles, etc. Panoramas magnifiques sur tout le parcours.

Pour Itinéraires, Suggestions, Brochures illustrées, Taux, etc., s'adresser à



EMILE-J. HEBERT

AGENT GENERAL

Département Trafic-Voyageurs, Montréal.

G.-J.-P.-MOORE,

30, rue Saint-Jean, angle Côte du Palais,  
et 46, rue Dalhousie, Québec.

### AVIS IMPORTANTS

L'abonnement à *L'Enseignement Primaire* est de \$1.25 par année, pour le Canada, et de \$1.50 pour les pays étrangers, strictement payable d'avance.

Les abonnements commencent le 1er septembre et finissent le 30 juin de chaque année.

Toute livraison non reçue doit être réclamée *dans le mois de la publication*. Après ce délai, il faudra payer 25 centins par livraison réclamée. On ne tiendra aucun compte des réclamations non accompagnées du prix.

Inutile d'écrire pour demander des numéros de *L'Enseignement Primaire* antérieurs au 1er septembre, 1910. Il ne nous en reste pas un seul numéro.

Nos abonnés nous rendraient un grand service, chaque fois qu'ils renouvellent leur abonnement, en découpant l'adresse qui se trouve sur la bande d'enveloppe et en nous l'expédiant avec le prix du renouvellement. S'il y a lieu, ils noteront les changements de résidence. Cette précaution nous éviterait beaucoup de recherches et nous sauverait un temps précieux.

Toutes les lettres qui nous sont adressées, doivent contenir lisiblement le nom du signataire, la date et l'endroit de sa résidence, ainsi que le nom du comté dans lequel se trouve la résidence. Si le signataire réside dans une ville, qu'il indique le nom de la rue et le numéro de la maison qu'il habite.

L'absence de ces indications a été cause qu'un certain nombre de lettres adressées à nos éditeurs, durant l'année écoulée, sont restées sans réponse.